



## SOMMAIRE

	Page
Point 26 de l'ordre du jour :	
Année internationale de l'enfant : plans et mesures visant à améliorer la situation des enfants dans le monde, notamment dans les pays en développement ( <i>suite</i> ) . . .	743

**Président : M. Salim Ahmed SALIM**  
(République-Unie de Tanzanie).

## POINT 26 DE L'ORDRE DU JOUR

**Année internationale de l'enfant : plans et mesures visant à améliorer la situation des enfants dans le monde, notamment dans les pays en développement (*suite*)**

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Avant de donner la parole au premier orateur, je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur le projet de résolution qui a été distribué sous la cote A/34/L.4. Je donne maintenant la parole au premier orateur inscrit pour prendre part au débat ce matin, la représentante du Royaume-Uni.

2. Lady SOAMES (Royaume-Uni) [*interprétation de l'anglais*] : Je prends la parole ici aujourd'hui non seulement en tant que représentante du Gouvernement britannique, mais aussi en ma qualité de présidente de l'Association du Royaume-Uni pour l'Année internationale de l'enfant.

3. Au Royaume-Uni, nous n'avons pas de commission nationale pour l'Année internationale de l'enfant en tant que telle. Depuis plusieurs années, des organisations bénévoles britanniques ont été aux premiers rangs de ceux qui se préoccupaient du bien-être des enfants, aussi bien au Royaume-Uni que dans le monde en développement.

4. C'est donc, conformément à cette tradition, que mon gouvernement a décidé dans la pratique de laisser les organisations bénévoles prendre les dispositions voulues pour l'Année internationale de l'enfant. Le gouvernement a fourni les locaux et les fonds pour couvrir les frais administratifs, mais a laissé les organisations bénévoles libres d'organiser l'Année comme elles l'entendaient.

5. Cette méthode, si je puis me permettre de le dire, a été extrêmement heureuse, et ma présence ici aujourd'hui témoigne des rapports étroits qui existent entre le Gouvernement britannique et les organisations bénévoles non gouvernementales.

6. L'Association du Royaume-Uni pour l'Année internationale de l'enfant a été constituée en organisation de charité en juillet 1978, sous le patronage de Sa Majesté la

Reine. Nous sommes extrêmement reconnaissants à Sa Majesté pour l'appui et l'encouragement qu'elle nous a donnés dans l'œuvre que nous avons entreprise cette année. Environ 800 organisations sont membres de l'Association; elles comprennent des organisations non gouvernementales importantes à l'échelon national, mais aussi de petites sociétés, des groupes communautaires locaux, des églises, des syndicats, des organisations de jeunes, des associations professionnelles et des groupes de pression. Tous les aspects du bien-être des enfants sont représentés.

7. Au Royaume-Uni, nous avons toujours été conscients des souffrances des enfants dans les régions plus pauvres du monde. Je considère que c'est là l'une des réalisations les plus importantes de nos efforts, à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, que d'avoir éveillé davantage l'attention du public britannique aux problèmes des enfants dans les pays en développement.

8. Parmi les questions que l'Association du Royaume-Uni a choisi de mettre en lumière dans notre programme pour l'Année, le thème des enfants dans les pays en développement a été l'un de ceux qui ont reçu une attention prioritaire. L'accent mis sur les projets que nous avons adoptés a porté sur les moyens de faire disparaître la maladie, de dispenser l'enseignement et de satisfaire les besoins fondamentaux des enfants. Par exemple, l'Association appuie un projet visant à lutter, dans le sous-continent indien, contre la cécité provoquée par la malnutrition. L'Association fournit également des vaccins contre la tuberculose pour les enfants du Népal, et lutte pour éliminer la poliomyélite au Malawi, au Lesotho et au Swaziland.

9. Plusieurs des organisations qui constituent notre association se préoccupent principalement de ces problèmes. Je mentionnerai en particulier le programme énergétique du Comité du Royaume-Uni pour le FISE et de l'OXFAM — connu auparavant sous le nom de Oxford Committee for Famine Relief — qui ont uni leurs efforts pour promouvoir une campagne appelée à juste titre "Ensemble pour les enfants", ainsi que le travail réalisé par le Fonds "Save the Children" qui célèbre son soixantième anniversaire.

10. Nous sommes fiers de ce que l'une de nos organisations membres, l'OXFAM, ait été parmi les premières à fournir aux populations si tragiquement touchées du Kampuchea l'aide dont elles avaient désespérément besoin.

11. A la suite des activités entreprises à l'occasion de l'Année, les organisations concernées par l'assistance à fournir au tiers monde ont été en mesure de mieux se faire connaître. Je crois qu'elles pourront susciter ainsi de plus larges contributions publiques, non seulement cette année, mais également à l'avenir et, par là même, accroître l'aide

du Royaume-Uni aux enfants qui en ont besoin dans le monde entier.

12. A l'échelon gouvernemental également, nous insistons particulièrement sur les besoins des enfants du tiers monde. Notre politique d'assistance en outre-mer accorde une attention toute particulière aux programmes qui peuvent profiter aux enfants, et de nombreux projets que le gouvernement prend en charge et finance s'occupent directement du bien-être des enfants. En dehors de ces aspects particuliers, nous estimons que le programme d'aide britannique, dans son ensemble, vise les secteurs les plus défavorisés de la communauté dans les pays en développement et répond bien, par conséquent, aux objectifs de l'Année internationale de l'enfant.

13. Bien entendu, une partie importante de l'assistance du Gouvernement britannique aux pays en développement passe par les institutions internationales, et en particulier par le FISE. Nous avons constamment appuyé le FISE et nos contributions financières à cette organisation se sont accrues de façon constante au cours des années. L'année dernière, notre contribution s'est élevée à plus de 12 millions de dollars, au taux actuel, ce qui fait de nous l'un des premiers pays donateurs du FISE.

14. Je voudrais, à ce stade, rendre hommage au FISE, pour l'œuvre qu'il a accomplie en tant qu'organisme directeur de l'Année internationale de l'enfant, ainsi qu'aux autres institutions du système des Nations Unies qui ont coopéré à cette entreprise. Je tiens également à remercier le secrétariat de l'Année internationale de l'enfant, aussi bien à New York qu'à Genève, dont les efforts ont tellement contribué au succès de l'Année.

15. J'ai parlé jusqu'à présent des efforts visant à assurer le bien-être des enfants dans le monde en développement. Mais, même dans les pays relativement avancés comme le Royaume-Uni, il reste encore beaucoup à faire. J'aimerais à présent dire quelques mots sur ce que nous faisons chez nous.

16. La responsabilité du gouvernement pour les enfants au Royaume-Uni, comme dans la plupart des pays, est répartie entre plusieurs ministères. Chacun de ces ministères a saisi l'occasion de l'Année internationale de l'enfant pour promouvoir un certain nombre d'initiatives visant à améliorer la situation des enfants britanniques. Ces initiatives comprennent des programmes spéciaux destinés à réduire la mortalité prénatale et infantile, une conférence sur le traitement des jeunes délinquants, des mesures visant à réduire les abus dans l'admission d'enfants mentalement handicapés dans les hôpitaux dispensant des soins à long terme, et des programmes traitant des problèmes particuliers aux familles où il n'y a qu'un seul parent.

17. J'en viens aux activités de l'Association du Royaume-Uni. Nos organisations membres ont adopté, elles aussi, des programmes spéciaux pour marquer l'Année internationale de l'enfant. Mais elles ont également essayé de travailler ensemble à des programmes communs de priorités convenues pour l'action à entreprendre.

18. Les groupes de travail de l'Association se sont préoccupés des droits de l'enfants et de ses responsabilités, en particulier les droits des enfants assistés, les besoins

particuliers des enfants hospitalisés, les droits des enfants appartenant à des minorités ethniques du Royaume-Uni et les problèmes auxquels font face, dans notre société, les enfants les plus défavorisés sur le plan matériel.

19. L'Association consacre son attention au problème des enfants dont les parents travaillent tous les deux et qui se retrouvent seuls pendant les vacances scolaires et qui doivent prendre soin d'eux-mêmes lorsqu'ils rentrent de l'école. C'est un problème que nous connaissons dans la plupart des pays industrialisés occidentaux et qui est l'une des grandes causes de la délinquance juvénile. Un groupe de travail étudie ce problème et l'Association doit financer des plans pilotes qui combineront les efforts des autorités locales, des groupes communautaires, des travailleurs sociaux et des parents.

20. Dans un domaine plus spécialisé, l'Association cherche à créer, pour les jeunes qui commettent des actes de violence, des services au niveau de la communauté, qui éviteraient la détention.

21. Nous nous sommes beaucoup occupés des problèmes des enfants handicapés et, avec la coopération de sept organisations membres, un centre d'aventures en vacances, destiné aux enfants handicapés et à leurs familles, a déjà été lancé. Cette entreprise nouvelle prend en considération l'énorme et épuisant fardeau qui pèse tout le long de l'année sur les familles qui ont un enfant handicapé, et l'on cherche à leur assurer, en tant que groupes familiaux, des vacances heureuses et exemptes de souci. En publiant notre brochure pour les adolescents handicapés, nous avons mis en relief la situation de ces jeunes, et nous avons pour but non seulement de leur faire connaître les services qui sont mis à leur disposition, mais aussi de mettre en lumière le fait qu'ont n'a pratiquement rien prévu pour aider ce groupe vulnérable de jeunes, en une période particulièrement difficile de leur vie déjà si difficile.

22. Dans notre politique et notre planification pour l'enfant, tant le gouvernement que l'Association soulignent l'importance primordiale de la famille, en tant que base sur laquelle doit continuer d'être édifiée notre vie nationale. L'Association se préoccupe, par exemple, de savoir comment préparer au mieux les jeunes — garçons et filles sur un pied d'égalité — aux responsabilités qui incombent aux parents.

23. Comme l'Année met en valeur le potentiel créateur des enfants, nous avons lancé un projet à long terme, visant la création d'un centre artistique international de l'enfance. Ce centre permettra de former des enseignants venant de notre pays, mais surtout de pays du tiers monde, en vue de travailler avec les enfants et pour les enfants dans le domaine des arts de l'enfance.

24. En Ecosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord, l'attention reste centrée sur l'aide à l'enfance dans le tiers monde et sur l'assistance aux enfants dans le pays; par exemple, on procède au Pays de Galles à une étude des services destinés à l'enfance; on a créé en Irlande du Nord un centre consultatif pour les parents; et, en Ecosse, on a choisi comme l'un des thèmes des travaux de l'Année "A l'écoute de l'enfance", pour tenter d'apprendre ce que les jeunes eux-mêmes pensent de leur vie et de leur avenir.

25. L'Association a constaté qu'au Royaume-Uni, si les statistiques relatives à l'enfance sont abondantes, elles sont difficiles à trouver et à rassembler de façon à être utiles à des fins de défense ou d'action. Nous avons donc commencé à préparer un recueil statistique, intitulé "La condition des enfants", qui présentera à un secteur plus large de la population une description très claire de la situation de l'enfant au Royaume-Uni.

26. Une question des plus importantes pour nous est la création d'un centre juridique de l'enfant, qui servira de groupe national pour toutes les questions relatives à l'enfant et à la loi et cherchera, par l'éducation, la recherche et l'appui donné à cette cause, à préciser et à protéger le statut juridique de l'enfant; le cas échéant, il prendra l'initiative de nouvelles lois.

27. Quoique le Gouvernement britannique n'ait pas passé en revue toute la législation intéressant directement ou indirectement les enfants, l'Association appuie activement un examen législatif et les organisations membres font campagne pour l'application de statuts et pour une réforme législative.

28. L'Association passe en revue tous les rapports du gouvernement relatifs aux enfants, publiés au cours des 20 dernières années, et recherche dans quelle mesure les recommandations ont été mises en œuvre.

29. Dans certains de ses rapports, l'Association recommande des modifications précises dans la législation, par exemple en ce qui concerne les châtiments corporels, les moyens d'aider les enfants les plus désavantagés du point de vue matériel et l'adoption d'un code visant à protéger les enfants touchés par notre législation sur l'immigration.

30. Pourtant, les recommandations de l'Association n'exigent pas toutes des changements législatifs ou des ressources supplémentaires; il s'agit parfois d'une simple réévaluation de notre politique. Par exemple, l'Association demande au gouvernement d'interdire, au titre des dispositions déjà existantes, l'addition de plomb à l'essence, procédé qui peut entraîner de grandes souffrances pour les jeunes enfants; elle demande également, dans le domaine des soins aux enfants, une réévaluation de l'équilibre entre les soins en institution, le placement familial et les services d'adoption, afin qu'un plus grand nombre d'enfants entrant dans cette catégorie puissent grandir dans une ambiance familiale.

31. L'Association a un rôle de catalyseur, pendant l'Année internationale de l'enfant, afin qu'il y ait une prise de conscience plus aiguë des droits et des besoins des enfants. Les organisations membres ont saisi l'occasion que leur a offert l'Année internationale de l'enfant, pour revoir leur attitude envers les enfants. Les organisations qui ne s'occupent pas directement des enfants participent également à nos activités; par exemple, une organisation bénévole qui s'occupe de personnes âgées a organisé une conférence sur les droits des grands-parents et des enfants. Les programmes de nos membres ont reçu une publicité favorable et la réaction des mass medias à l'Année internationale de l'enfant a été très encourageante et utile. Des groupes locaux pour l'Année internationale ont été créés dans différentes régions du pays. Des fêtes, des expositions, des festivals et même des parterres de fleurs dans les villes ont choisi pour thème l'Année internationale et l'on a

même adapté, cette année, certaines coutumes populaires traditionnelles pour y inclure l'Année internationale de l'enfant.

32. La réaction du public aux efforts, grands et petits, que nous avons faits pour obtenir des fonds a été très encourageante. Des dons individuels affluent dans les bureaux de l'Association; grâce aux dons en provenance de l'industrie, à ceux du Gouvernement britannique et d'institutions charitables, nous sommes persuadés que nos projets seront poursuivis bien au-delà de l'Année internationale et témoigneront de l'efficacité des mesures prises en commun pour les enfants.

33. L'Association du Royaume-Uni espère poursuivre son œuvre jusqu'à l'automne 1980 et nous attendons une décision du Gouvernement britannique à ce sujet. L'Année internationale laissera un héritage permanent: nos projets et le travail de nos membres. Au Royaume-Uni, on ressent vivement le fait que les activités et l'élan ne doivent pas être perdus; il faut, en particulier, que nous bâtissons sur la base de la caractéristique qui marque tout particulièrement l'Année dans notre pays: le travail en commun de toutes les organisations, aux échelons tant national que local, en faveur de l'enfance. On a semblé de plus en plus sceptique quant à la valeur des années internationales. Et pourtant, l'Année internationale de l'enfant a été acceptée avec grand enthousiasme au Royaume-Uni et dans le monde entier. Nous estimons que cela a été dû en partie à l'attitude adoptée au cours de cette année, à savoir "Faites-le vous-même!". L'Assemblée a confié la responsabilité primordiale de l'Année à l'échelon national, plutôt qu'à une conférence ou à une institution internationale. Pour cette raison, il a été possible de rendre l'Année plus accessible aux communautés locales, amenant ainsi celles-ci à s'engager beaucoup plus à cet égard.

34. Enfin, je tiens à souligner l'importance de la participation des enfants au cours de cette année. L'Association a fait participer des jeunes à certaines de ses activités — au sein de l'un de ses groupes de travail et pour un certain nombre de manifestations prévues pour marquer l'Année. La semaine prochaine, pendant les deux jours qui suivront la Journée des Nations Unies, des jeunes venus de toutes les régions du Royaume-Uni se réuniront à Londres pour participer aux travaux d'un parlement des jeunes, qui sera ouvert par le Premier Ministre. Les membres de ce parlement discuteront sur la motion suivante: "Le Parlement estime qu'il faut continuer à lutter pour les principes inscrits dans la Déclaration des droits de l'enfant adoptée par l'Organisation des Nations Unies".

35. Le fait que l'Année a excité l'imagination et l'intérêt des jeunes a été bien mis en relief par le nombre de dons versés, en sommes allant de quelques livres à des centaines de livres, et que les enfants eux-mêmes ont collectés dans leurs écoles ou au sein de leurs communautés locales.

36. L'Année de l'enfant nous a fourni à tous une raison et un point d'attraction pour nous occuper des besoins et du bien-être des enfants. Mais, au moment où l'Année approche de sa fin, nous sommes très conscients de tout ce qui reste à faire du point de vue des besoins de l'enfant et nous comprenons que chaque année devrait être l'Année de l'enfant et que le meilleur héritage que 1979 puisse nous laisser serait la détermination de poursuivre inlassablement

nos efforts jusqu'à ce que les droits de l'enfant deviennent une réalité pour tous les enfants du monde.

37. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est Mme Carmen Romano de López Portillo, épouse du Président du Mexique. Elle préside la Commission nationale pour l'Année internationale de l'enfant; elle est Vice-Présidente du Conseil exécutif du FISE et Présidente du Conseil d'administration du Système national pour le développement intégral de la famille, du Mexique.

38. Mme ROMANO de LÓPEZ PORTILLO (Mexique) [*interprétation de l'espagnol*] : Au moment de me présenter devant cette assemblée internationale, témoin des différentes situations auxquelles ont à faire face les sociétés de notre époque, le ferme propos avec lequel les représentants des Etats Membres défendent la liberté des individus et la souveraineté des nations sur leur propre destin, conditions indispensables pour que l'être humain soit à même de comprendre le monde et de transformer sa réalité, est pour moi un véritable encouragement.

39. L'enfance, sans distinction de race ou de croyance, est obligée de placer sa confiance entre nos mains, puisque nous prenons aujourd'hui les décisions qui affecteront sa vie présente et future; elle doit croire en notre ferme propos de lui léguer un monde juste, où la paix et le bien-être ne seraient pas chimères, mais une vérité quotidienne dont tous pourraient pleinement jouir.

40. Face à ce défi historique, nos déficiences ou notre incapacité nous exposeront au jugement impitoyable des femmes et des hommes de demain.

41. Notre conviction procède de la connaissance des problèmes, de leur origine, de leurs causes et de leurs conséquences, et nous entendons prendre une décision inébranlable et surmonter les inégalités existantes dont sont victimes des millions d'êtres humains engagés dans une lutte pour survivre, qui paraît souvent interminable.

42. Si l'inquiétude et l'incertitude qui pèsent sur l'humanité tout entière revêtent les formes nouvelles et changeantes des spectres de la faim, de la maladie, de la misère et de la marginalisation, nous devons nous efforcer d'éliminer leur influence néfaste, en surmontant les antagonismes idéologiques, les égoïsmes des puissances économiques et l'angoissante course aux armements.

43. Les peuples ont été incités à réfléchir à l'ensemble et à chacun de ces phénomènes; des recommandations ont été formulées et mises au point pour que nous abandonnions cet égoïsme qui nous écarte de la réalité collective de la communauté mondiale; les guerres ont été condamnées et, au nom de la paix, notre aspiration la plus chère, nous nous sommes peu à peu familiarisés avec ces concepts, essayant d'oublier le contenu humain qu'ils impliquent.

44. Aucun visage ne reflète nos contradictions avec plus d'émotion et d'impuissance que celui d'un enfant, quelle que soit sa nationalité. L'enfance, en dépit de tout, dans l'innocence de sa vie intérieure, surgit comme la voix de l'espérance, la réponse à donner à un monde convulsif et violent qui l'agresse sans réussir à détruire son esprit et son amour de la vie.

45. Je n'ai pas l'intention de répéter ici ce que d'autres voix ont déjà clairement exprimé, mais je tiens à réaffirmer que, pour le Mexique, l'option de développement total la plus précieuse dont il dispose réside dans ses enfants.

46. Santé, éducation, emploi, formation productive, bien-être individuel et collectif, voilà des objectifs qui témoignent du degré de civilisation et de culture atteint par l'humanité; telles sont les réponses que fournissent les peuples animés d'un esprit constructif.

47. Nous vivons certes des instants critiques, mais nous ne saurions pas pour autant nous plonger dans la pénombre, car c'est l'adversité qui justement a appris aux hommes à s'unir pour atteindre des objectifs communs, à se fier à leur capacité créatrice, fruit de la force de l'imagination, de la discipline, de la science, de la technique et de la culture, pour parvenir à la régénération de nos sociétés.

48. Un large éventail de possibilités s'offre à nous, dont les extrêmes sont, d'une part, le désespoir et, d'autre part, l'utopie. Il existe heureusement, toutefois, un courant progressiste qui, donnant à chaque élément sa véritable dimension, s'affirme par une attitude rationnelle, qui ne freine pas l'analyse objective de la crise ni ne s'enferme dans des solutions partielles, puisqu'elle tend fermement à trouver des réponses intégrales universellement acceptables.

49. Nous avons tiré un enseignement de nos erreurs et celles-ci constituent notre expérience; ceux qui s'obstinent à suivre des systèmes tels que l'obscurantisme, le colonialisme et les hégémonies, persistent dans les erreurs du passé. Des signes certains nous indiquent que les attitudes les plus conservatrices tendent lentement à disparaître; des inquiétudes dénuées d'alarmisme leur font place, inquiétudes qui replacent sur tous les plans sociaux la maturité et la sérénité dont nous avons besoin pour maintenir, accroître et enrichir les principes et les valeurs essentiels, qui ont rendu possible l'existence de notre planète. Le primitivisme de la violence et de la destruction perd chaque jour un terrain irrécupérable. Cette année vouée à l'enfance en est la preuve la plus évidente.

50. Grâce à une stratégie visant à obtenir la justice sociale, le Mexique a trouvé une source de conceptions doctrinaires, qui lui permettent d'évaluer quantitativement les revendications sociales et leur contenu.

51. Son objectif a été une conception intégrale, qui nous a permis d'adopter un modèle élargi des minimums de bien-être, auquel nous avons incorporé le droit au travail compte tenu de son importance. Cette incorporation de l'emploi au modèle le transforme en instrument lui-même générateur du développement.

52. Ainsi reposé le problème de l'enfance et de la famille, tous les éléments antérieurs deviennent des composantes de la qualité de la vie, tant individuelle que collective; notre objectif nous permet de mesurer le degré de différenciation sociale et de décider si le résultat est acceptable ou indésirable.

53. Notre cas particulier requiert toute notre attention d'ici à la fin du siècle, ce qui n'est nullement une manière d'éluder nos responsabilités immédiates. De la solution pour laquelle nous opterons dépendra que nous atteignons ou non les objectifs d'avenir que nous nous sommes fixés. La

volonté de transformation est issue d'un accord social obtenu grâce à la prise de conscience des habitants d'une nation.

54. Le principal engagement du mouvement révolutionnaire surgi en 1910 a été de parvenir au développement dans un cadre de justice sociale, de telle sorte que tous les Mexicains jouissent des mêmes possibilités et des mêmes garanties, assurant ainsi leur participation créatrice et leur incorporation productive.

55. C'est pour cette raison que, dans le Mexique moderne, s'occuper de l'enfance est la décision prioritaire d'un pays souverain, capable d'autodétermination, et qui a su maintenir des relations harmonieuses, tant sur le plan national que sur le plan international, les fondant sur la liberté, le respect, le droit, la justice et la raison.

56. Depuis 50 ans déjà, une action institutionnelle spécialisée est menée en faveur de l'enfance. En effet, depuis 1929, sous les auspices du Gouvernement de la République, et jusqu'à aujourd'hui, où nous disposons du Système national pour le développement intégral de la famille, nous nous sommes engagés dans l'accomplissement d'un processus, dans le cadre duquel l'institution s'est développée de manière à répondre aux exigences et aux besoins de la société en fonction des circonstances se présentant au cours de chacune des étapes, sans nous écarter de l'objectif fondamental, qui est de veiller sur l'enfance dans son cadre familial et communautaire.

57. En décidant que 1979 serait une année particulière, coïncidant avec la célébration du vingtième anniversaire de la Déclaration des droits de l'enfant [*résolution 1386 (XIV)*], l'objectif essentiel des Nations Unies est d'exprimer la conviction unanime qu'il est urgent de réfléchir profondément à la situation actuelle et aux conditions dans lesquelles se crée et se développe la première étape de la vie de tout être humain, en cherchant à aplanir dans toute la mesure possible les obstacles qui empêchent ou limitent son épanouissement harmonieux.

58. C'est dans cet esprit que mon pays a souscrit avec enthousiasme à la résolution de l'Assemblée générale qui déclarait 1979 Année internationale de l'enfant [*résolution 31/169*] et qu'a été créée pour favoriser ces desseins, par décision du Président de la République, José López Portillo, une commission nationale.

59. Les pouvoirs de l'Union — exécutif, législatif et judiciaire — sont représentés dans cette commission nationale, à laquelle participent également les gouvernements des Etats fédéraux, des groupes privés et des citoyens en général.

60. Promouvoir et coordonner les efforts nationaux visant à assurer le bien-être de l'enfance, tels sont les objectifs essentiels de cette commission, lesquels s'inscrivent dans le cadre des plans de développement économique et social du pays. Ils s'appuient sur un processus de planification assortie d'une méthodologie largement participative, concrétisée en une structure programmée, composée de 9 secteurs, 27 programmes et plus de 90 projets, résultat matérialisé d'un effort de concertation interinstitutionnel et intersectoriel pour que la projection des programmes incombant à chacune des entités qui y participent se prolonge au-delà de la fin 1979.

61. La première phase de l'étude concernant l'enfant mexicain a été terminée. Ce document de caractère diagnostique permet de connaître la situation actuelle de l'enfance et d'adapter, en fonction de cette connaissance, les priorités d'action dans les milieux urbain et rural. Ont été jetées, en outre, les bases d'un système d'information relatif à l'enfance, capable d'actualiser systématiquement et de déterminer l'efficacité des mesures et des actions réalisées.

62. Diverses enquêtes ont été menées et de nombreux documents ont été édités traitant des droits de l'enfant dans le cadre de l'Année internationale.

63. Enfin, un timbre commémoratif a été émis, conformément à la résolution de l'Assemblée générale.

64. En matière de législation et de justice, une étude exhaustive de la législation en vigueur a été réalisée, qui conduira prochainement à des propositions de nature à renforcer le cadre juridique d'assistance à l'enfant et à la famille.

65. Dans le domaine de la santé et de la nutrition, un livret national de vaccination a été établi, instrument qui permet d'enseigner l'importance de l'immunisation en tant que mesure préventive.

66. Des projets sont à l'étude concernant l'élargissement de la couverture de l'attention maternelle et infantile et l'élaboration d'une série de livrets de nutrition et de soins pédiatriques. Les conclusions du Séminaire national de nutrition sont déjà appliquées dans l'ensemble du pays et l'Institut national de l'hygiène mentale a été créé, qui se charge du dépistage scientifique des affections de cette nature chez les enfants.

67. Nous avons réalisé de surcroît, dans le domaine de la culture et des loisirs, une intense promotion des valeurs nationales que concrétisent les œuvres des différentes époques de notre histoire, œuvres qui forment le patrimoine culturel qui nous donne conscience et identité. Parallèlement, nous avons fait connaître les manifestations artistiques d'autres pays qui, jointes au nôtres, enrichissent le courant de la culture universelle; puisqu'elles sont l'héritage de tous les peuples, leur contenu contribue à cultiver dans les générations actuelles le désir de se surpasser et stimule le potentiel des aptitudes intellectuelles inhérentes à tout être humain.

68. Quant à l'environnement, des programmes de dotation des services principaux ont été renforcés et élargis et il y a lieu de signaler la participation des enfants au programme national de reboisement.

69. Sous les auspices de notre gouvernement, s'est tenue du 16 au 18 mai dernier, la Réunion spéciale sur la situation des enfants en Amérique latine et aux Caraïbes, à l'issue de laquelle un document intitulé Déclaration de Mexico<sup>1</sup> a été élaboré; il y est stipulé qu'il relève de notre responsabilité d'offrir aux enfants et à leur famille un bien-être accru, tout autant que de promouvoir le développement économique et social des pays. De là, la nécessité de donner une impulsion plus grande au développement de la planification nationale, et

<sup>1</sup> Déclaration sur les soins en faveur des enfants en Amérique latine et aux Caraïbes. Pour le texte, voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1979, Supplément No 11, annexe I.*

notamment la planification sociale, sous ses aspects institutionnels, méthodologiques et opérationnels, de telle sorte que puissent être formulées de nouvelles politiques sociales, globales et sectorielles appelées à se traduire par le bien-être de l'enfance.

70. Une autre réunion, tenue cette année, a été celle du Conseil d'administration du FISE. A ces journées de travail ont pris part les experts en planification du bien-être et d'autres éminents fonctionnaires d'organismes internationaux et d'institutions spécialisées dans l'assistance à l'enfance dans leurs pays respectifs, motivés par le désir de prendre connaissance sur place des caractéristiques opérationnelles et fonctionnelles du modèle mexicain de bien-être. Pour les membres et la direction du FISE — dont nous ne saurions trop louer le dévouement dans l'accomplissement de leurs tâches au service d'une des causes les plus justes — le résultat de ces deux réunions a favorisé un échange dynamique de retour, qui a permis d'enrichir les modèles de bien-être.

71. Nous procédons, en outre, à des échanges en matière de techniques et de procédés appliqués, tant au niveau de la direction et des spécialistes dans les différents domaines, qu'au niveau des représentants des commissions nationales d'autres pays avec lesquels nous sommes en contact permanent.

72. L'Année internationale de l'enfant s'achèvera bientôt; subsisteront néanmoins la décision, les politiques et les programmes visant à améliorer les normes de la qualité de la vie de l'enfance, que cette action aura renforcées et dont notre structure institutionnelle assurera la pérennité et la mise à exécution. Ainsi en fait foi la thèse selon laquelle il est essentiel de considérer l'enfance comme partie intégrante de la famille et de la société.

73. Il n'est pas, selon nous, d'effort plus louable que celui accompli pour former chaque jour de meilleures générations de Mexicains et nous sommes certains que, pour les enfants du monde entier, la conviction qui motive les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies transforme radicalement leur situation actuelle et crée un sentiment de solidarité internationale appelé à nous assurer un avenir meilleur et à favoriser l'entente nécessaire entre tous les peuples de la terre.

74. De la prise de conscience des problèmes naissent les principes, et de ceux-ci découlent les objectifs; de la raison émane le dessein et, avec l'engagement qu'impliquent le consentement et l'opinion, le contenu de la volonté juridique se définit; cette volonté à son tour réglemente la méthode, laquelle se traduit par un plan et se répartit en programmes. Le plan, en tant que stratégie, et les programmes, en tant que méthode et procédé, exigent le concours d'instruments qui doivent être compatibles avec la problématique qui requiert notre attention.

75. L'Année internationale de l'enfant a été le facteur d'une prise de conscience de l'humanité. Cette réunion est l'expression de notre volonté politique de nous consacrer à l'enfance. Nous nous sommes efforcés à nouveau de trouver des solutions.

76. Il ne s'agit encore que d'ébauches d'un nouveau dessein que nous imaginions extraordinaire et nous l'avons

affronté pour pouvoir le réaliser; telle est la tâche énorme que nous devons accomplir dans la troisième décennie du développement, car pour être à même de résoudre les problèmes de l'an 2000, nous devons commencer à les cerner aujourd'hui même.

77. S'il est admis au sein de cette assemblée qu'il est important de nous inquiéter du monde que nous léguons à nos enfants et de celui que nous souhaitons pour eux, il ne suffit pas de dénoncer et de condamner la violence qui, sous toutes ses formes, porte atteinte à la dignité de l'homme; il est impérieux que nous travaillions unis, pour la paix, accordant à l'enfance de tous les peuples une vie intérieure reposant sur des bases solides, d'où s'élèvera la colonne indestructible, prélude à l'édification d'un monde et d'une société invulnérables aux malheurs de l'orphelin, de la misère, de la maladie, de la guerre, de la faim et de l'ignorance. Nous nous devons de poursuivre la lutte pour que, dans l'enfance d'aujourd'hui, le pouvoir créateur et le désir de progresser ne soient pas annihilés. Dans cette lutte, il n'y aura ni vainqueurs, ni vaincus, mais des hommes et des femmes élevés dans la liberté et dont les normes et principes seront la justice et la raison.

78. M. SOKALSKI (Pologne) [*interprétation de l'anglais*] : Pour la première fois dans l'histoire de cette organisation, une année internationale, de par son importance, fait l'objet d'un examen en séance plénière de l'Assemblée générale. On ne peut guère citer de projet international de ce genre qui ait jusqu'à présent éveillé une réaction et un appui aussi étendus et unanimes que l'Année internationale de l'enfant. Dès à présent, nous pouvons conclure, sans risque de nous tromper, que cette année a été un succès; elle a réussi à engendrer un élan prometteur, qui peut et doit être vraiment canalisé au service constant de la plus jeune génération de notre globe et pour son plus grand bien.

79. L'enfant est le facteur le plus important d'intégration de la famille, unité de base de la société. Une société saine, morale et industrielle est la garantie la plus précieuse de l'avenir d'un pays. La société a créé la moralité de l'homme, a soutenu Stanislaw Staszic, l'un des géants du siècle des lumières de la Pologne. Un enfant heureux est donc le symbole d'une nation heureuse; et, vice-versa, l'homme en tant qu'individu ne peut former sa personnalité et son statut social qu'au sein d'une société à la vie de laquelle il participe.

80. L'historique Déclaration des droits de l'enfant [*résolution 1386 (XIV)*], dont la Pologne a eu l'honneur de préconiser l'adoption il y a 20 ans, proclame que "l'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même".

81. Quel trésor l'humanité pourrait-elle alors chérir davantage que celui de l'enfance? Cependant, pour évidents que soient les aspects rhétoriques de cette question, les dures réalités de la vie n'en demeurent que trop certaines. La malnutrition, la sous-alimentation continuent à hanter les enfants du monde; des millions d'entre eux n'ont pas accès à des services de santé adéquats; des millions font l'objet de discrimination raciale, les nécessités les plus élémentaires de la vie leur font défaut, ainsi que la possibilité de recevoir une éducation. On a beaucoup fait dans ce domaine, à différents niveaux, pour résoudre ces difficultés ainsi que d'autres; mais, à moins que l'on accomplisse des efforts généraux, reposant sur le fondement solide d'une

vaste gamme de réformes sociales, il y a peu d'espoir que l'humanité puisse donner réellement à l'enfant ce qu'elle a de meilleur. Cela est particulièrement vrai de nos jours, alors que nous nous approchons tout à la fois de la fin de l'Année internationale de l'enfant et de la fin de la Décennie des Nations Unies pour le désarmement. Ce sont en effet les réformes socio-économiques et le désarmement global qui peuvent permettre à long terme un progrès réel en vue de satisfaire les besoins de sociétés tout entières et de leurs enfants. Nous estimons qu'il en va de même des résultats de l'actuelle Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, quand il s'agit en particulier d'améliorer le sort des enfants qui souffrent du racisme et de l'*apartheid*.

82. Ma délégation a demandé la parole dans cette discussion pour informer l'Assemblée que, en Pologne, les objectifs généraux de l'Année internationale de l'enfant, au titre des résolutions pertinentes, ont été poursuivis avec zèle et ont été réalisés.

83. L'Année internationale de l'enfant a coïncidé dans mon pays avec deux anniversaires nationaux importants : le quarantième anniversaire du début de la seconde guerre mondiale, commencée par l'Allemagne nazie lorsqu'elle a envahi la Pologne, et le trente-cinquième anniversaire de la nouvelle Pologne socialiste, qui a assuré à son peuple la plus longue période de paix ininterrompue de son histoire moderne. Alors que le premier de ces deux événements a pratiquement privé ma génération de son enfance, le deuxième nous a donné tout ce que nous possédons, il nous a fait rentrer dans la famille des nations libres. La compréhension pleine et entière de ces deux anniversaires est également indispensable pour bien comprendre pourquoi nous considérons qu'un enfant heureux est le bien le plus précieux qu'une nation puisse posséder.

84. Je suis heureux de déclarer que, dans la poursuite des objectifs de l'Année internationale de l'enfant, les programmes destinés aux enfants constituent une partie intégrale des plans de développement économique et social de la Pologne. La préoccupation de l'enfant est pleinement reflétée dans la Constitution polonaise. Dans la loi fondamentale de la République populaire de Pologne, les besoins particuliers et la protection de l'enfant ont été liés de façon indissoluble à la sauvegarde du mariage, de la maternité et de la famille. Les dispositions pertinentes de la constitution ont été développées en outre dans le code polonais de la famille. Une loi spéciale, adoptée en 1973 par le Parlement, fait obligation à l'Etat d'assurer les diverses formes d'assistance à la famille et d'encourager le rôle accru des parents dans l'éducation de leurs enfants et l'accomplissement de tous leurs devoirs.

85. Un certain nombre d'autres instruments juridiques, en particulier le code civil et le code du travail, contiennent des dispositions spécifiques visant à protéger l'enfance et à mieux faire prendre conscience de leurs besoins spéciaux. Un nouveau et important organe gouvernemental, le Conseil pour les affaires familiales, a été créé l'an dernier; il fonctionne maintenant sous les auspices du Conseil des ministres.

86. Les objectifs de l'Année internationale de l'enfant ont fait l'objet d'un intérêt direct et d'un souci constant de la part des plus hautes autorités de la Pologne, de ceux qui prennent les décisions et du public en général. Le comité

national de l'Année internationale de l'enfant est présidé par le Président du Conseil d'Etat, M. Henryk Jablonski. Ses activités énergiques, appuyées par 49 bureaux régionaux, ont contribué de façon décisive à diffuser les nobles idées de l'Année jusque dans les points les plus éloignés du pays. La devise de ceux qui sont chargés de faire observer en Pologne l'Année internationale, "tous les enfants sont nôtres", a pris en effet une signification particulière et forte.

87. En conséquence, la Pologne a accompli en 1979 un effort gigantesque en vue de réaliser de plus grandes activités au profit des enfants. En ce qui concerne le renforcement des services et des programmes, nous avons adopté notamment les mesures suivantes : amélioration du statut juridique de l'enfant, en particulier en ce qui concerne l'adoption, les familles d'adoption et les institutions pour l'enfant, et préparation d'un certain nombre de projets de loi concernant l'enfant et devant être adoptés par le Parlement; mesures globales destinées à renforcer l'intégration au sein de la société des enfants handicapés, y compris la création d'un certain nombre d'écoles professionnelles à leur intention et l'organisation d'activités estivales spéciales; introduction d'une réforme de l'enseignement qui, en 1979, s'est appliquée aux premiers grades du niveau de l'école primaire; intensification des activités visant à accroître le nombre de centres de repos et de récréation pour les enfants; solution de certains problèmes spécifiques, tels que ceux de la sécurité de la route et le transport des enfants à l'école et de l'école à la maison; accroissement du rôle des enfants dans l'adoption de décisions relatives aux différents aspects de leur vie, comme question importante de leur préparation à leurs futurs devoirs d'adultes; concours d'enfants et d'adultes dans les domaines de l'art, la musique, la photographie et la rédaction, préparation d'ouvrages et de publications sur des sujets donnés, expositions, films, affiches, timbres; conférences scientifiques et pédagogiques et séminaires sur les soins sociaux, la santé, la rééducation, l'enseignement et le développement de la pensée pédagogique; et préparation par l'industrie de nouveaux schémas attrayants d'articles pour enfants, y compris les outils, l'alimentation, les meubles, les instruments d'enseignement et les jouets. Enfin, et ce n'est pas le moins important, les activités de l'Année menées à notre niveau national ont libéré des énergies inlassables, engendré des initiatives et un enthousiasme populaires de la part des autorités centrales et locales, des organisations civiles et non gouvernementales, ainsi que de particuliers doués. Un hommage bien mérité doit être rendu aux nombreuses organisations non gouvernementales polonaises, associées dans le cadre du front national de l'unité, en particulier aux femmes, aux enfants et aux organisations de jeunesse, qui ont participé très activement à l'Année internationale de l'enfant.

88. J'ai le grand plaisir de vous informer, monsieur le Président, ainsi que les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies que, en l'honneur de la proclamation par l'Assemblée générale de 1979 comme Année internationale de l'enfant, et du présent débat sur ce sujet, la communauté artistique et artisanale polonaise, au nom du peuple polonais, présente à cette assemblée une œuvre d'art unique, à savoir un vitrail qui dépeint un enfant endormi, tel qu'il a été réalisé par l'un des peintres polonais les plus fameux du monde spécialisé dans les visages d'enfant, Stanislaw

Wypianski. Cette œuvre d'art remarquable, actuellement exposée dans le hall situé entre la salle du Conseil de sécurité et celle du Conseil de tutelle, résulte de l'œuvre bénévole d'un groupe d'artistes et d'artisans éminemment connus. Nous sommes certains que, étant donné le caractère combien symbolique et approprié de cette œuvre, ce don sera reçu comme une contribution mettant en lumière le rôle unique que cette organisation a joué pour provoquer une réaction mondiale aux nobles objectifs de l'Année internationale.

89. Bien que nos activités aient été concentrées au niveau national, l'observation par la Pologne de l'Année internationale de l'enfant a pris une dimension internationale, ne serait-ce que parce que le succès de toute entreprise d'amplitude mondiale est tout d'abord et avant tout conditionnée par les chances de parvenir à la paix mondiale et de la consolider. Une guerre contre la faim, la peur, la discrimination raciale et le manque de moyens d'éducation parmi les enfants, contre les abus de toutes sortes et l'oppression, ne peut être gagnée en fin de compte que si l'humanité sort victorieuse de sa guerre contre la guerre. Mais, comme l'a dit jadis le mahatma Ghandi de l'Inde, si nous voulons parvenir à la paix réelle dans ce monde, et si nous voulons vraiment mener la guerre contre la guerre, il nous faudra commencer par les enfants. C'est là précisément une des préoccupations fondamentales qui, il y a un an, à l'initiative de la Pologne, a incité l'Assemblée générale à adopter la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix [résolution 33/73], document d'une importance sans précédent dans la détermination d'attitudes de compréhension et d'amitié véritable entre les nations.

90. Inspiré par les mêmes idées qui nous ont poussés à rechercher un appui international en faveur de la Déclaration, le peuple de Pologne observe solennellement l'Année du Dr. Janusz Korczak, reconnue par l'UNESCO comme l'un des anniversaires de hautes personnalités et de grands événements, en commémoration d'un homme éminent, penseur, moraliste, éducateur et écrivain, qui a consacré et donné sa vie à la cause des enfants, puisqu'il est mort pour cette cause avec un groupe de ses jeunes amis dans une chambre à gaz nazie.

91. C'est en hommage à la mémoire des plus jeunes victimes des guerres, dont plus de 2 millions étaient des enfants polonais, tués, assassinés sans pitié au cours de la seconde guerre mondiale, que nous avons honoré l'Année internationale de l'enfant en érigeant, grâce à des contributions volontaires, un hôpital du souvenir, centre de santé moderne pour les enfants, afin de venir en aide aux malades les plus jeunes du monde entier. Dans un message émouvant à l'occasion de l'inauguration de cet hôpital, en juin dernier, le Secrétaire général des Nations Unies a dit de ce symbole durable de la victoire de la vie sur la mort :

“Le centre de santé de l'enfant est aussi un monument commémoratif, un rappel des horreurs de la dernière guerre et de sa moisson de jeunes vies. C'est en outre un hommage aux énergies du peuple polonais et de tous ceux des autres nations qui se sont joints à lui dans cette entreprise impressionnante. C'est un symbole de l'espoir que nous serons en mesure d'entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle en tant que partenaires d'une entreprise, celle d'un monde sans guerre, d'un monde dans lequel

nos enfants pourront grandir en bonne santé, heureux, productifs, partageant librement mais sagement tout ce que cette terre a à offrir et l'enrichissement par les dons de leur enthousiasme, de leur esprit créateur et de leur amour.”

Pour souligner ce thème toujours valable, le premier cosmonaute polonais, Mirosław Hermaszewski, dans son voyage dans l'espace extra-atmosphérique, a emporté une plaque d'or spéciale portant en exergue la gravure de l'Année internationale de l'enfant et du centre de santé de l'enfant.

92. Lorsque nous serons parvenus à faire pénétrer dans l'esprit de l'homme la conviction durable du caractère inéluctable de la paix, il n'est pas douteux qu'il sera plus facile encore de poursuivre l'objectif parallèle consistant à totalement améliorer le bien-être physique et moral de l'enfant. En fait, la Pologne n'a jamais cessé d'œuvrer dans cette direction. Il y a des années, nous avons contribué à la création du FISE et avons aidé à faire adopter la Déclaration des droits de l'enfant.

93. A l'heure actuelle, alors que la communauté internationale a franchi une nouvelle borne de son développement, de nouvelles méthodes et des moyens plus efficaces de coopération internationale s'imposent, si l'on veut améliorer constamment la situation des enfants. Notre proposition d'une convention internationale sur les droits de l'enfant répond à ce besoin. Nous nous félicitons de constater que la préparation de ce texte en est au stade de la rédaction. A cet égard, le problème le plus important n'est pas le degré des difficultés auxquelles nous aurons à faire face dans le processus final de rédaction, difficultés qui, après tout, ont toujours caractérisé les négociations relatives aux documents internationaux importants. Ce qui compte réellement, c'est le fait qu'en adoptant une convention sur les droits de l'enfant, la communauté mondiale pourra passer des déclarations aux programmes juridiquement obligatoires et sanctionnés universellement, dont les enfants profiteront. En encourageant ces mesures, la convention intensifiera la coopération internationale, notamment en ce qui concerne l'aide et un meilleur échange d'informations sur les questions et les programmes relatifs à l'enfance, tant au sein des pays industrialisés et des pays en développement qu'entre ces deux groupes. Nous remercions très chaleureusement tous les gouvernements et leurs délégations respectives auprès des divers organes des Nations Unies qui ont appuyé sans relâche la proposition de cette convention. De tels efforts méritent la profonde gratitude des enfants.

94. La récompense suprême qu'un adulte peut recevoir d'un enfant, est sans doute un sourire heureux, un sourire comme celui des enfants polonais de l'Ordre du sourire, qui, grâce à l'Année internationale de l'enfant, est devenu une distinction internationale conférée aux personnes dignes d'éloges pour leur participation à la cause des enfants et de leur bien-être. Il est donc tout à fait justifié que M. Kurt Waldheim et le Directeur général du FISE, M. Henry Labouisse, se trouvent cette année parmi ceux qui ont été admis dans cet ordre.

95. Les préparatifs qui ont eu lieu en vue de l'Année internationale, ainsi que l'Année elle-même, ont été pour nous tous une expérience enrichissante, à la fois sur les plans national et international. En Pologne, l'une des conclusions pratiques qui découlent de l'Année internatio-



nale de l'enfant est que toutes les conditions sont réunies pour transformer le Comité national pour l'Année internationale de l'enfant en un organisme chargé de surveiller l'application à long terme de mesures favorables aux enfants, notamment celles prises en 1979.

96. Sur le plan international, la situation est différente, étant donné que l'Année internationale a visé surtout l'échelon national. Pourtant, là encore, certaines modifications semblent inévitables compte tenu des incidences qu'auront les expériences nationales sur les efforts internationaux. A la suite de ces expériences, le FISE devrait procéder à un examen global de la situation des enfants dans le monde et, sur la base de ces résultats, s'adapter aux circonstances nouvelles. Le FISE devrait devenir une organisation plus universelle, orientée vers l'avenir, chargée de servir tous les enfants du monde, dans tous les pays sans exception, et il devrait fonctionner en tant qu'organisme principal chargé d'étudier les questions concernant les enfants dans le cadre des Nations Unies. Nous voudrions que le FISE participe plus activement à la défense des droits de l'enfant et des principes de progrès social, tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social [résolution 2542 (XXIV)].

97. Nous sommes convaincus, cependant, que toute décision future relative à l'organisation ou à la structure devrait tenir compte des considérations économiques. Par conséquent, nous préconisons que le Groupe consultatif inter-organisations pour l'Année internationale de l'enfant reste en fonctions, à condition que cela n'entraîne pas de dépenses supplémentaires.

98. Pour terminer, qu'il me soit permis de demander que soit consignée au procès-verbal l'expression de la reconnaissance profonde de la Pologne pour les travaux auxquels ont contribué les institutions, les départements et les personnes chargées de la coordination des efforts internationaux. Nous louons le FISE pour la façon dont il s'est acquitté de ses responsabilités dans le rôle de pointe qui lui a été confié par l'Assemblée générale. Notre reconnaissance s'adresse également aux autres institutions de l'ONU, pour leur aide fructueuse qui, nous l'espérons, sera suivie d'un relèvement des ressources versées aux services de l'enfance. Nous tenons à assurer la représentante spéciale pour l'Année internationale de l'enfant, Mme Aldaba-Lim, et son équipe du secrétariat de l'Année, que nous avons suivi leurs travaux avec tout l'intérêt et toute l'attention qu'ils méritaient. Grâce à ses activités, l'Organisation des Nations Unies a acquis une expérience nouvelle pour faire avancer les importants principes et objectifs de la Charte. Nous sommes certains – et d'ailleurs la Pologne s'engage à prendre toutes les mesures voulues en ce sens – que l'élan donné par l'Année internationale de l'enfant – engagement de répondre aux besoins des enfants et de faire respecter tous leurs droits fondamentaux – ne s'affaiblira pas dans les années à venir. En effet, à moins que l'Année internationale de l'enfant ne soit suivie de mesures concrètes et énergiques, qu'elle aura engendrées, les espérances qu'elle a fait naître jusqu'à présent risquent de bientôt s'estomper. Ne permettons pas qu'il en soit ainsi.

99. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour remercier le représentant de la Pologne pour le don de son pays à l'Organi-

sation à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant. Je suis persuadé que ce don de valeur est un témoignage éloquent et un symbole de la contribution de la Pologne aux objectifs et aux activités de l'Année internationale de l'enfant. Je partage également les vues du représentant de la Pologne, selon qui ce don souligne le rôle unique des Nations Unies pour mobiliser les efforts de la communauté internationale en faveur de l'Année internationale.

100. L'orateur suivant est l'épouse du Président du Costa Rica, Mme Estrella Zeledón de Carazo.

101. Mme ZELEDÓN de CARAZO (Costa Rica) [*interprétation de l'espagnol*] : Au nom du Gouvernement du Costa Rica et tout particulièrement au nom des enfants costa-riens, je salue respectueusement tous les représentants des Etats souverains qui composent cette assemblée générale, où se mêlent les critères, les opinions et les efforts, en vue de trouver des solutions favorables à tous les problèmes importants qui se posent à l'humanité.

102. Je voudrais également vous faire part des résultats des efforts déployés par le Gouvernement et le peuple costa-riens au cours de l'année 1979, Année internationale de l'enfant, pour que toute l'attention voulue soit accordée aux problèmes de l'enfance, compte tenu des ressources théoriques et techniques de notre temps et comme tâche nationale exigeant la participation de tout notre peuple.

103. Nous avons consacré nos travaux non seulement aux problèmes de l'enfance, mais nous avons également envisagé l'enfant tel qu'il s'insère dans le noyau familial où existe un ensemble de problèmes, qu'ils soient d'ordre physique, social, moral et intellectuel, découlant de la structure économique nationale. Tous ces efforts ont été déployés dans un cadre de démocratie, de paix et de liberté, qui caractérise la politique de mon pays, car nous avons réellement conscience qu'en prenant soin de l'enfant aujourd'hui nous préparons l'homme qui devra relever les défis des décennies à venir et garantir une paix durable grâce aux bonnes relations entre les gouvernements et les peuples.

104. Bien que l'Année internationale de l'enfant n'ait pas été pour nous, Costa-Riciens, un événement extraordinaire, elle a été néanmoins d'une importance toute spéciale.

105. En effet, de par la tradition démocratique de notre peuple et de son gouvernement, l'attention à accorder aux enfants a toujours eu une place primordiale dans les activités de nos citoyens et de leurs représentants officiels constitutionnellement élus.

106. Les résultats obtenus dans notre pays au cours de cette année ne sont pas des actes isolés, mais répondent à notre souci constant de donner à nos enfants protection et encouragement; ils sont dus aussi à l'enthousiasme avec lequel nous avons participé à cette année internationale. Parmi les principaux résultats obtenus, il y a lieu de souligner ceux que je considère comme les plus importants.

107. En ce qui concerne la prise de conscience à l'égard de cette question, un résultat très important a été la participation des institutions publiques et privées pour mieux faire connaître les droits de l'enfant, ainsi que les responsabilités des parents et des adultes en général dans l'épanouissement harmonieux de la jeunesse.

108. A cet égard, les moyens de communication de masse de mon pays ont apporté une contribution précieuse et ont manifesté une grande sensibilité à l'égard des besoins de l'enfance. Un autre résultat important auquel nous sommes parvenus a été la possibilité que nous avons eue de surmonter de nombreux problèmes qui, jusqu'ici, avaient entravé la coordination nécessaire entre les institutions s'occupant des jeunes et des familles, en raison de la tendance à l'isolement manifestée par chaque institution dans son domaine d'activités.

109. Il importe de noter que, dans le domaine des loisirs, domaine qui est souvent négligé dans notre pays, nous sommes parvenus à des résultats très importants, puisque nous avons établi, à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, un programme complet de terrains de jeux et de centres récréatifs, qui semble déjà très prometteur. Ce programme a pour but d'éveiller l'intérêt de la communauté pour la création, le maintien et le fonctionnement de centres de loisirs et de favoriser une meilleure intégration de la famille, de l'enfant et de la communauté. Ce programme permet également de former des moniteurs de loisirs.

110. Bien qu'il y ait lieu de tenir compte du fait que notre pays possède depuis plusieurs années toute une série de mesures législatives en vue de la protection de l'enfant et de la famille, une commission de juristes éminents a été créée cette année en vue de revoir cette législation, y compris le code de la famille, qui existe déjà, et de déterminer s'il y a lieu de proposer des modifications, lesquelles pourraient ensuite être examinées et adoptées au sein de chaque organisme juridique compétent. Les travaux effectués par ces experts ont été très complets et très importants.

111. Une commission a été désignée au sein de l'Assemblée législative, afin d'élaborer un code de procédures familiales et de créer des tribunaux de famille. On étudie, au sein de la Cour suprême de justice, la possibilité de donner une nouvelle orientation aux tribunaux s'occupant des mineurs.

112. Dans le domaine de la planification nationale et de la politique économique, je crois que le plus grand succès auquel nous sommes parvenus a été l'établissement d'une politique tournée vers l'enfance, qui a été élaborée pour la première fois dans notre pays dans le cadre du plan national de développement de 1979-1982. Cette politique a été concrétisée sous la forme du Système national de soins à la famille, système chargé d'encourager le développement intégral de l'unité familiale costa-ricienne, pour que celle-ci puisse s'acquitter des tâches qui lui incombent dans notre société actuelle.

113. C'est au sein du système national que sont examinés les ressources et les efforts interinstitutionnels consacrés aux soins de la famille, pour que les solutions apportées aux problèmes familiaux et à ceux de l'enfance soient coordonnées et efficaces et que l'on utilise au mieux les ressources humaines et économiques. Il s'agit d'un système qui, sans nier l'autonomie des institutions qui le composent et sans tomber dans la bureaucratisation, permet le fonctionnement d'un mécanisme de planification, de coordination et de mise en œuvre des mesures adoptées pour que celles-ci répondent efficacement aux aspirations de notre gouvernement en ce qui concerne la protection de la famille. Ce

système fonctionnera dans le cadre de la structure administrative de notre pays et donnera la priorité à deux domaines spécialisés : les soins à apporter aux enfants et aux vieillards dans le cadre familial.

114. Diverses mesures ont été prises pour assurer la poursuite des projets que nous avons lancés. En premier lieu, comme je l'ai déjà dit, nous avons établi le Système national de soins à la famille.

115. En second lieu, et ceci entre également dans le cadre du Plan national de développement, nous avons décidé de renforcer, sur le plan économique, tous les programmes consacrés aux mineurs, tant dans les secteurs présentant des cas de "pathologie sociale" — comme les enfants abandonnés, les jeunes délinquants, les toxicomanes, les enfants arriérés, etc. —, que dans les secteurs composés d'enfants normalement intégrés à leurs familles, mais qui ont besoin d'un enseignement, d'une alimentation et de soins adéquats.

116. Il est clair que l'expérience accumulée cette année nous permettra d'évaluer les programmes existants et de les adapter aux besoins véritables de nos enfants.

117. Grâce à l'étude effectuée sous les auspices du FISE, concernant la situation de l'enfant en Amérique centrale, et grâce aux directives émanant du système national, nous espérons que nous serons en mesure d'établir, dans un bref avenir, une échelle de priorités afin d'évaluer, dans l'avenir, les ressources budgétaires selon les critères véritables de notre planification nationale.

118. Le Bureau régional du FISE pour l'Amérique centrale et le Panama, à l'occasion de la célébration de l'Année internationale de l'enfant, a lancé un projet d'étude concernant la situation de l'enfant en Amérique centrale.

119. Je crois, et je dis ceci avec enthousiasme et optimisme, que cette étude, qui est déjà pratiquement achevée, est fort précieuse pour les pays de la région.

120. Tout d'abord, elle a été effectuée par un expert latino-américain, qui connaît parfaitement les caractéristiques propres à notre région et qui a vécu parmi nous. Par ailleurs, cette étude a été menée par des experts de l'Amérique centrale, qui ont fait preuve d'une grande compétence technique et d'une parfaite compréhension de la situation.

121. Nous estimons que ce facteur en soi suffit à donner une grande valeur à cette étude.

122. Je crois que l'aspect le plus important de cette étude ne réside pas dans le fait qu'elle permettra au monde de nous connaître, mais qu'elle nous permettra de mieux nous connaître nous-mêmes et de découvrir non seulement nos problèmes, mais aussi les possibilités qui s'offrent à nous, afin que nous puissions choisir nous-mêmes notre destinée et décider librement des programmes et des projets qui répondront vraiment à notre réalité.

123. C'est la raison pour laquelle je crois que le champ d'action du FISE doit être renforcé et élargi, particulièrement en ce qui concerne l'appui économique destiné à la recherche, mais que cela doit être réalisé par des spécialistes qui s'identifient à notre réalité.

124. Nous avons consacré cette année à l'enfant. A ce propos, je me demande quel sera le résultat de cet effort mondial. Chaque pays a mené à bien une série de mesures et de décisions en faveur des enfants. Mais, quel sera le résultat final ou, pour mieux dire, quelle sera, parmi tant de décisions et d'actions, la grande décision qui englobera toutes les autres et qui, en réalité, démontrera la sincérité de nos paroles et de nos promesses ?

125. Nous avons tous parlé des droits de l'enfant : le droit à la santé, à l'éducation, à un logis, à une famille, à l'alimentation et à la sécurité.

126. Les droits en faveur de l'enfant sont de types matériel et spirituel. Les droits matériels et les droits spirituels nécessitent, néanmoins, un espace vital, condition nécessaire sans laquelle ils ne peuvent être réalisés. Je pense ici à la paix. La paix est l'un des droits essentiels de l'enfant et la paix est, par conséquent, la première obligation des adultes à l'égard de l'enfant.

127. Dans cet ordre d'idée, je considère qu'il est important de rappeler les paroles pleines d'amour et de sagesse que Sa Sainteté Jean Paul II a adressées à l'Assemblée générale il y a deux semaines seulement [17e séance].

128. Au nom des enfants du monde, au nom des femmes du monde, au nom des hommes civilisés du monde, nous faisons une promesse, dont la réalisation devrait être le fruit le plus précieux de cette année internationale de l'enfant : la paix pour nos enfants, pour les enfants d'aujourd'hui comme pour les enfants de demain. La paix pour les enfants, qui sont scandalisés aujourd'hui par la course aux armements et les menaces mutuelles de guerre, et pour les enfants qui seront les victimes de ces préparatifs de guerre. La paix pour les enfants qui souffrent aujourd'hui dans leur chair de l'abandon, de la faim, du désespoir ou qui sont orphelins en raison de la guerre, de cette guerre organisée par les adultes, et pour les enfants qui, demain, succomberont sous le feu d'armes encore plus efficaces et meurtrières.

129. J'invite l'Assemblée à faire un examen de conscience. Que sert-il de baptiser les 365 jours du calendrier Année internationale de l'enfant, si nous n'assurons pas aux enfants du monde d'aujourd'hui la paix, et si les hommes, dans les années à venir, ne peuvent pas vivre dans la paix ? Je répéterai ici les paroles de mon époux, le Président du Costa Rica : "La paix est un droit du genre humain... car le XXIe siècle sera pacifique ou ne sera pas<sup>2</sup>".

130. Les Nations Unies, les gouvernements et toutes les institutions créées par l'homme revêtent toute leur importance et leur influence quand il s'agit des intérêts de l'enfant. Le développement s'imprègne de grandeur quand il est orienté en faveur des enfants. Souhaitons que l'enfant soit le centre de l'attention, l'idée suprême et la première préoccupation des Nations Unies, et que l'image concrète et sublime de l'enfant ne se sépare jamais de l'idée de la paix.

131. Animé de ces principes, le Gouvernement costaricien a présenté, l'année dernière, un projet en vue de la création d'une université de la paix<sup>3</sup>, non point en tant

qu'institution de tradition ou de routine, mais comme un organisme guidé par une idée centrale, à savoir l'éducation pour la paix. Parce que la paix ne doit pas être seulement un objet de contemplation et d'analyse, ou de préoccupation, mais qu'elle est par-dessus tout un objet d'éducation. Les hommes du monde doivent être formés, dès leur enfance, dans le sentiment, la conscience et la passion pour la paix. Telle est l'essence du projet présenté par le Costa Rica en vue de la création de l'université pour la paix, projet qui fait l'objet d'un débat ces jours-ci à l'Organisation des Nations Unies.

132. En outre, c'est le plus grand hommage que les Nations Unies rendraient à l'enfant, c'est-à-dire l'affirmation de la paix, la promesse de la paix ferme et permanente et, en même temps, la création d'un centre de culture supérieure consacré à l'éducation pour la paix qui fixerait, de façon indélébile, dans la conscience des hommes d'Etat, des hommes politiques et des intellectuels, l'idée que l'homme d'aujourd'hui doit être élevé pour la paix, et que la paix n'est pas l'absence de guerre ou la préparation à une nouvelle guerre, mais une expérience permanente, une conquête quotidienne, une action dynamique que tous les pays du monde s'efforcent de réaliser chaque jour, dès les salles de classe, c'est-à-dire dès les premiers balbutiements de l'enfant, aussitôt qu'il entre, avec son regard pénétrant, dans l'histoire, sa propre histoire et celle de l'humanité.

133. Transformons donc, en hommage à l'enfant, tous les systèmes éducatifs du monde en instruments de paix. La paix ne s'obtient pas, selon le vieux principe, au moyen de la guerre, mais au moyen de l'éducation. C'est pourquoi, je prends la liberté de demander l'appui de tous les pays au projet de création de l'université pour la paix, c'est-à-dire d'une institution qui, sous les auspices de l'Université des Nations Unies, se consacrerait de façon permanente à éduquer les hommes pour en faire des messagers et des créateurs de la paix.

134. Donnons à nos enfants, à tous les enfants du monde, du pain, un toit et la sécurité, mais donnons-leur avant tout la paix, pour qu'ils puissent avoir du pain, un toit et la sécurité.

135. Entourons nos enfants d'amour, mais transformons cet amour familial en paix, qui est une forme sublime de l'amour universel.

136. La guerre est l'œuvre des adultes, de ceux qui proclament aujourd'hui avec tant d'enthousiasme les droits de l'enfant. La paix peut également être l'œuvre des adultes. Mettons-nous sur un pied de paix, comme l'a dit ici il y a un an le Président du Costa Rica, et faisons tous ensemble la promesse de faire de l'Année internationale de l'enfant le point de départ vers une ère de paix au profit de tous les enfants du monde.

137. M. AN Zhiyuan (Chine) [traduction du chinois] : En 1976, à sa trente et unième session, l'Assemblée générale a adopté une résolution proclamant 1979 Année internationale de l'enfant. Cette résolution a suscité une réaction favorable dans le monde entier. Le Gouvernement chinois attache une grande importance à cette proposition. Parlant à propos de l'Année internationale de l'enfant, le 6 août de cette année, Ye Jianying, président du Comité permanent du Congrès populaire national, a souligné que "C'est là une

<sup>2</sup> Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, Séances plénières, 11e séance, par. 111 et 122.

<sup>3</sup> Ibid., par. 106 à 122.

proposition importante. Elle affectera les enfants d'aujourd'hui et l'avenir de l'humanité." Parlant lors d'une réunion organisée pour marquer la Journée internationale de l'enfant à Beijing, le 1er juin de cette année, Sung Quingling, vice-président du Comité permanent du Congrès populaire national, a dit : "Nous accordons une assistance et un appui chaleureux à cette excellente initiative et aux activités très importantes qui y sont afférentes."

138. Les enfants sont l'avenir de l'humanité. Ils seront les défenseurs de la cause du progrès de l'homme et veilleront à son développement. L'éducation de la nouvelle génération est une tâche importante qui affecte l'avenir de tout Etat et de toute nation. Les activités de l'Année internationale de l'enfant ont fait mieux comprendre l'importance de l'œuvre en faveur des enfants et encouragé les gouvernements et les personnes de toutes professions à attacher une grande importance à cette œuvre, de façon que des mesures plus efficaces puissent être adoptées pour veiller sur la nouvelle génération et la protéger, lui permettant de grandir et de se développer dans de meilleures conditions de santé. A cet égard, la proposition d'Année internationale de l'enfant est méritoire.

139. Le Gouvernement et le peuple chinois, depuis la fondation de la Chine nouvelle, ont toujours attaché une très grande importance à l'œuvre en faveur de l'enfance, car, à nos yeux, les enfants sont les successeurs dans la cause révolutionnaire et sont véritablement "les fleurs de notre nation". Nous leur avons prodigué amour et soins. La protection des intérêts de l'enfance est consacrée expressément dans la Constitution chinoise. Les ministères du gouvernement et les particuliers de tous métiers ont adopté diverses mesures pour l'éducation, le bien-être et la santé des enfants; grâce à leurs efforts actifs, il y a eu un changement radical de la situation qui existait dans l'ancienne Chine, où les enfants souffraient de manière lamentable. C'est conformément à cette politique que le Gouvernement et le peuple chinois ont appuyé chaleureusement la proposition relative à l'Année internationale de l'enfant et ont confié au Comité national populaire chinois pour la protection de l'enfance la tâche de surveiller les activités entreprises en Chine dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant.

140. Depuis le début de cette année, de concert avec les ministères de l'éducation, de la santé, de la culture et des arts, de la science et de la technique, ainsi que du bien-être social, le Comité national populaire chinois pour la protection de l'enfance a accompli une tâche considérable. Un comité directeur pour les soins de santé à l'enfance a été constitué, dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant; le gouvernement a fourni des fonds spéciaux pour assurer un examen médical et un traitement pour 20 à 30 p. 100 des enfants d'âge préscolaire. On a fait appel aux moyens de communication de masse et aux films, en tenant compte des différences régionales, pour diffuser des connaissances en puériculture sur une base scientifique et pour enseigner aux enfants les pratiques de l'hygiène. En ce moment, le Ministère de la santé étudie et analyse les résultats d'un programme d'examen de santé des enfants à l'échelon national, de façon à améliorer les soins médicaux pour les enfants. Dans le domaine de l'éducation préscolaire, une conférence nationale a été tenue en juillet et août derniers sur le travail dans les écoles maternelles et dans les

jardins d'enfants, afin d'échanger les expériences, d'améliorer et de renforcer l'éducation préscolaire. Dans le cadre des activités de l'Année internationale de l'enfant, on a souligné la nécessité d'une coordination étroite entre la famille, l'école et la société en matière d'éducation des enfants. Un grand nombre de puériculteurs remarquables ont été félicités et ont reçu des récompenses; des réunions ont été organisées pour donner aux parents l'occasion d'échanger leurs expériences en matière d'éducation des enfants. Dans le cadre de l'Année internationale, plus de 800 nouveaux ouvrages ont été publiés, un comité national de récompenses pour des livres remarquables destinés aux enfants a été constitué pour encourager les écrits destinés aux enfants; on a produit des films relatifs aux enfants et organisé des semaines du film pour les enfants.

141. Lors de la commémoration de la Journée internationale de l'enfant, le 1er juin, un programme d'activités intitulé "Nous aimons la science" a été mené à bien et, dans certains endroits, on a organisé des campagnes portant le titre "Faites une bonne action pour les enfants". Grâce à ces activités, beaucoup a été fait pour la santé et le bien-être des enfants, enrichissant ainsi leur vie intellectuelle et culturelle et apprenant en même temps à des personnes de différents métiers à se préoccuper davantage de l'enfance et à attribuer plus d'importance à son bien-être. Les principes et les objectifs de l'Année internationale de l'enfant ont bénéficié d'une importante publicité et ont suscité beaucoup d'intérêt.

142. L'œuvre en faveur de l'enfance dépend, en grande partie, des efforts nationaux; néanmoins, un appui et un encouragement mutuels, ainsi que l'échange d'expériences à l'échelon international sont également importants. L'Année internationale de l'enfant a favorisé des contacts et des échanges amicaux entre nos enfants et d'autres enfants et entre nos spécialistes en matière de soins à l'enfance et ceux d'autres régions du monde. La Chine a participé à diverses activités dans le cadre de l'Année internationale de l'enfance, par exemple le concours international de dessins d'enfants, l'émission de timbres et de monnaie pour l'Année internationale, et ainsi de suite. La Chine a envoyé une délégation à la Conférence consultative de la région de l'Asie et du Pacifique pour l'Année internationale de l'enfant et elle a accueilli la Mission de six Etats asiatiques, organisée par le FISE.

143. A ce propos, je tiens à mentionner que c'est cette année, dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, que la Chine a établi des rapports officiels de coopération avec le FISE — qui, au cours des décennies écoulées, a accompli une œuvre remarquable pour le bien-être des enfants dans les pays en développement — et lui a apporté une remarquable contribution. Tout cela est inextricablement lié à l'esprit remarquable de M. Labouisse, directeur général du FISE. En août de cette année, Mme Aldaba-Lim, représentante spéciale pour l'Année internationale de l'enfant, a rendu à la Chine une visite fructueuse. Quoique la coopération entre la Chine et le FISE ait tout juste commencé, ses perspectives sont prometteuses.

144. Dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, nous avons fait quelque chose pour les enfants et pour favoriser la coopération internationale, mais ces efforts ne sont rien d'autre qu'un point de départ à partir duquel nous

devons continuer à progresser. La Chine est un pays socialiste en développement et son niveau de développement économique est encore au-dessous de la normale. Le développement de notre œuvre en faveur du bien-être des enfants ne peut que suivre la croissance de notre économie nationale. Nous allons renforcer notre travail en ce qui concerne l'éducation des enfants, leurs soins médicaux et leur bien-être, de façon qu'ils puissent grandir et devenir une nouvelle génération saine, bien développée moralement, intellectuellement et physiquement. Nous veillerons à ce que l'unité et l'amitié entre les enfants chinois et les enfants d'autres régions du monde soient encore renforcées.

145. Aujourd'hui, alors que nous examinons ici les problèmes relatifs à l'Année internationale de l'enfant, la délégation chinoise tient à exprimer sa profonde sympathie pour les enfants qui souffrent encore dans des conditions tragiques. A ce propos, je ne saurais passer sous silence le fait qu'en Asie du Sud-Est il y a un certain pays qui cherche à réaliser l'hégémonie régionale, et qui a procédé à une agression armée contre un Etat souverain — le Kampuchea démocratique — infligeant à cette nation une catastrophe sans précédent et provoquant la mort d'innombrables enfants. Au cours de l'année écoulée, cet Etat a poursuivi et chassé de force près d'un million de réfugiés, les privant, eux et leurs enfants, de leurs foyers, de telle façon que beaucoup ont perdu la vie en mer ou sont morts sur les routes. Ces faits sont bien connus de tous. Toute tentative de camoufler ces faits par des mensonges et des calomnies ne peut être que vaine.

146. Avec les peuples du monde, nous sommes prêts à lutter contre l'impérialisme, le colonialisme et l'hégémonisme et à sauvegarder la paix mondiale. Nous lutterons ensemble pour créer un avenir heureux pour les enfants dans le monde entier.

147. M. La ROCCA (Italie) [*interprétation de l'anglais*] : Dès le début, l'Italie a insisté sur l'importance de l'Année internationale de l'enfant, notamment parce qu'elle a porté à l'attention de l'opinion publique mondiale les besoins particuliers des enfants dans le monde entier.

148. En fait, le Président de la République italienne a souligné la signification globale de cet événement dans le message qu'il a adressé à la nation en février dernier, et dont je voudrais extraire quelques mots. Il a dit :

“Les enfants ont besoin non seulement de bonnes paroles, mais aussi de bonnes actions, à savoir, de bons logements, de vêtements, d'écoles, de soins de santé et, surtout, d'amour. Le but essentiel doit être cependant de fournir à chaque enfant la réalisation de ses besoins vitaux élémentaires. Et c'est un objectif dont l'accomplissement implique la responsabilité de chacun d'entre nous dans toutes les parties du monde.”

Parlant des activités de l'Année internationale de l'enfant, il a insisté sur la nécessité que ses cérémonies constituent une mobilisation de toutes les ressources dont disposent les gouvernements des pays les plus riches, des organisations humanitaires et religieuses, et de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre d'un programme d'ensemble pour la lutte contre la faim dont souffrent les enfants dans toutes les parties du monde.

149. Je voudrais maintenant donner quelques exemples des activités qui ont été entreprises en Italie, au niveau national, dans le contexte de l'Année internationale de l'enfant. En décembre 1978, mon gouvernement a créé un comité national pour coordonner toutes ces activités et toutes ces initiatives. Ce comité est présidé par le Sous-Secrétaire d'Etat à l'intérieur et se compose de représentants de la présidence du Conseil des ministres et des ministères compétents, de membres du Parlement et de représentants d'organisations non gouvernementales, de syndicats et des comités nationaux pour le FISE, l'UNESCO et la Croix-Rouge.

150. En ce qui concerne les objectifs établis pour l'Année internationale de l'enfant par les Nations Unies, je souhaiterais faire remarquer que le Gouvernement italien s'est engagé à faire mieux connaître à l'opinion publique et aux organes politiques les besoins des enfants en Italie, en s'attachant surtout à l'amélioration du bien-être des groupes les plus vulnérables et les plus désavantagés. En outre, mon gouvernement a encouragé une circulation d'informations plus vaste sur la situation des enfants dans les pays en développement et a augmenté d'une façon considérable les possibilités d'assistance à ces derniers. L'Italie a également décidé de verser 100 millions de liras au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour son programme d'assistance aux enfants réfugiés de l'Asie du Sud-Est.

151. Je passe maintenant aux mesures envisagées par mon gouvernement en faveur des enfants en Italie, et je voudrais mentionner particulièrement que nous nous sommes surtout occupés de certaines catégories, notamment les très jeunes, les handicapés, ceux qui vivent dans des régions urbaines surpeuplées ou dans des zones rurales isolées, les enfants des travailleurs immigrés, les enfants qui travaillent et les orphelins. Six groupes de travail ont été chargés d'étudier respectivement les questions suivantes : la protection des droits de l'enfant, l'enfant et la famille, l'enfant et la santé, l'enfant et l'éducation, l'enfant dans l'environnement social et, enfin, la formation du personnel des services sociaux d'éducation et de santé.

152. Le Gouvernement italien a tenu informés de ses activités les moyens de communication, en publiant, en coopération avec le Comité national pour le FISE, un bulletin régulier de presse comportant non seulement des nouvelles sur les activités de l'Année internationale de l'enfant en Italie, mais aussi sur la condition des enfants en Italie et dans le monde entier. En fait, l'opinion publique italienne a été considérablement influencée par les diverses initiatives entreprises en Italie à cette occasion et par la façon dont la presse a rendu compte de ces initiatives.

153. Certes, il est encore trop tôt pour évaluer les actions entreprises par mon gouvernement et les diverses organisations non gouvernementales, régionales et locales au cours de cette année de l'enfant. Mais, je suis heureux de dire que l'attention accrue accordée par les autorités gouvernementales et l'opinion publique aux problèmes des enfants aux niveaux local, régional et national, a encouragé les autorités de mon pays à affecter au FISE un pourcentage important de notre aide officielle au développement en 1980, qui — comme nous l'avons dit ici et ailleurs — sera le double de celui de 1979.

154. Afin de résumer les résultats obtenus, une conférence nationale sur l'Année internationale de l'enfant se réunira en Italie en mars 1980. Cette conférence apportera une contribution importante à nos travaux, en formulant des recommandations pour la révision des différentes lois concernant la législation de la famille, l'adoption, le placement familial, ainsi que la réforme de la législation sur l'aide aux enfants. On s'attaquera également à la question des enfants qui travaillent alors qu'ils n'ont pas l'âge requis, sur le renforcement des services déjà inclus dans le plan d'assistance nationale de santé, qui a été récemment adopté pour la protection de la mère et de l'enfant, sur les centres d'accueil préscolaires, les conseillers familiaux et les services pour les enfants ayant des problèmes particuliers. La situation des enfants dans le tiers monde est une autre question de grande importance, qui figurera à l'ordre du jour de la conférence. La discussion insistera sur le besoin de faire connaître les problèmes de ces enfants et d'augmenter les efforts dans le domaine de la coopération économique et technique avec les pays en développement.

155. Pour conclure, je voudrais remercier le secrétariat de l'Année internationale de l'enfant et exprimer notre profonde considération et notre gratitude particulière pour les efforts constructifs et incessants de la représentante spéciale, Mme Estefanía Aldaba-Lim. En ce qui concerne la suite à donner aux idées et aux initiatives émises lors de l'Année internationale de l'enfant, l'Italie partage les vues qui ont déjà été exprimées, à savoir que cela doit être entrepris surtout au niveau national par les pays eux-mêmes. En ce qui concerne le niveau international, l'Italie pense que le FISE — organisation à laquelle nous attachons la plus grande importance pour sa compétence à mener les travaux dans ce domaine — devrait être désigné comme institution principale du système des Nations Unies responsable pour coordonner la mise en œuvre des activités, en coopération avec le Directeur général pour le développement et la coopération économique internationale.

156. M. LEPRETTE (France) : Nous sommes tous ici rassemblés pour célébrer l'Année internationale de l'enfant, qui coïncide avec le vingtième anniversaire de la Déclaration des droits de l'enfant. L'importance que tous les pays lui ont accordée et l'ampleur des actions qu'ils ont lancées en faveur de l'enfant sont très encourageantes.

157. S'il faut faire un bilan de cette année, une constatation s'impose : l'Année internationale de l'enfant aura permis à la communauté internationale de se rendre compte que la ligne de démarcation entre pays industrialisés et pays en développement n'est pas aussi nette qu'on pouvait le croire à l'origine. Il existe un certain nombre de problèmes communs : problèmes psychologiques, de santé, de nutrition et d'éducation. Cependant, ceux-ci ont une acuité différente selon les pays : pour les pays en développement, le problème de la santé, la survie des enfants, sont naturellement la priorité. Dans les pays développés, les problèmes se posent en termes différents : ce sont les aspects psychologiques de la vie des enfants qui retiennent surtout l'attention, mais également l'existence d'îlots de pauvreté.

158. Mon gouvernement attache une grande importance à ces problèmes difficiles, à un moment où la situation des

enfants dans le monde est, trop souvent encore, inacceptable et même intolérable — je pense en particulier aux enfants du Cambodge, victimes innocentes des événements qui se déroulent dans ce pays. De la manière dont nous traitons ces questions, dépend l'avenir de nos sociétés. La France a pleinement participé à l'Année de l'enfant, aussi bien au niveau national qu'au niveau international.

159. En France, l'Année internationale de l'enfant a été placée sous le haut patronage de Mme Valéry Giscard d'Estaing. Une commission nationale a été créée sous l'égide du Ministre de la santé. L'action en faveur de l'enfance ne s'est pas arrêtée, cependant, au niveau national; les autorités locales ont en effet été invitées à participer pleinement à l'Année de l'enfance et de nombreuses manifestations ont été organisées sur le plan départemental et sur le plan communal. L'objectif principal des diverses actions entreprises était de sensibiliser et de mobiliser l'opinion sur une meilleure connaissance des besoins particuliers des enfants et de favoriser une prise de conscience accrue de la place qui doit leur être faite dans notre société. Dans ce but, diverses manifestations, telles que séminaires, campagnes d'information, ont été organisées.

160. Cependant, il était important que les enfants participent activement à leur Année et que celle-ci ne se traduise pas uniquement par des études et des colloques qui, pour utiles qu'ils soient, restent abstraits et ne touchent pas directement le public. Aussi, de nombreuses manifestations ont eu lieu, qui comportaient la participation des enfants eux-mêmes : ceux-ci ont fait des enquêtes sur leur cadre de vie; ils ont participé à la mise en œuvre et à la mise en valeur du patrimoine historique et, surtout, organisé eux-mêmes des animations de quartiers qui ont connu un grand succès.

161. Nous avons également mis à profit cette année pour étudier un problème particulier, de manière plus approfondie : la Commission nationale française a retenu, en effet, un thème précis : "Comment répondre au besoin d'épanouissement, d'autonomie, de sécurité des enfants en dehors des heures de classe". Axées sur ce thème, plusieurs actions ont été entreprises : une campagne d'action sanitaire à l'école et un programme de sensibilisation des enfants aux problèmes des plus défavorisés d'entre eux. Dans cette même perspective, le Gouvernement français a modifié les modalités du fonctionnement de l'aide sociale à l'enfance.

162. Cependant, si de nombreux efforts ont été entrepris au niveau national, l'accent a été mis sur la solidarité internationale à l'égard des enfants des pays en développement. Le rôle particulier et la place donnés au Comité français pour le FISE au sein de la Commission nationale en témoignent. L'action de cette dernière a été axée sur deux types de manifestations : l'une visant avant tout à sensibiliser l'opinion publique, l'autre fondée sur une série de congrès et de séminaires internationaux consacrés à des sujets précis.

163. Pour ce qui est de la sensibilisation de l'opinion publique, la Commission nationale a entamé une campagne pour mieux faire connaître les activités du FISE, afin que sa collecte de fonds de fin d'année ait un succès accru. La France a contribué aux frais du secrétariat du FISE chargé de la préparation de l'Année internationale de l'enfant. De

plus, une action éducative d'information sur les pays en développement a été lancée. Celle-ci a touché de nombreux enfants des établissements scolaires et a grandement contribué à élargir un champ d'intérêts parfois trop limité aux préoccupations nationales.

164. Cette action a été complétée par une fête internationale des enfants et par une journée nationale de solidarité. De plus, la Journée de l'OMS a été consacrée, cette année, au thème "Santé de l'enfant, avenir du monde", et, simultanément, a eu lieu le troisième festival international de France du film pour l'enfant et la jeunesse.

165. D'autre part, de nombreuses manifestations internationales ont eu lieu, consacrées à des questions plus précises concernant l'enfant. Je ne les citerai pas toutes, car elles ont été nombreuses. Elles ont tourné principalement autour de deux thèmes : tout d'abord, l'enfant et son environnement familial. En janvier de cette année, une conférence internationale consacrée aux "responsabilités de la famille dans la formation de l'enfant" a été organisée et, en février, a eu lieu une autre conférence sur "le respect de l'enfant en difficultés familiales sociales". Un second thème de réflexion concernait les problèmes de santé physique et psychologique : divers congrès et séminaires ont eu lieu, notamment le Congrès international de psychologie de l'enfant, en juillet 1979, et, en septembre, tout récemment, un séminaire sur l'enseignement de la pédiatrie dans les pays en développement.

166. Pour conclure, je voudrais exprimer mes félicitations et mes remerciements à Mme Aldaba-Lim pour son activité et son inlassable dévouement. Le succès de cette année est dû en grande partie à son sens de l'organisation, à son efficacité, à son dévouement.

167. L'élan doit cependant se poursuivre et il faut que, pays industrialisés tout comme pays en développement, nous intensifions notre action en faveur de l'enfance. Dans cette perspective, il ne s'agit pas de créer de nouvelles structures. Conformément à la décision du Conseil d'administration du FISE, il ne paraît pas utile, l'élan ayant été donné, de prolonger le secrétariat spécial au-delà de 1980. C'est au FISE lui-même – auquel je tiens à rendre hommage ici –, porte-parole international des préoccupations à l'égard de tous les enfants du monde, de prolonger cette action, en particulier à l'égard des pays en développement, et de faire en sorte que cette année de l'enfance fasse sentir ses effets dans les années à venir. Les prochaines années seront, à cet égard, décisives et permettront d'apprécier pleinement si les objectifs que nous nous étions fixés en établissant l'Année internationale de l'enfant ont bien été atteints.

168. Mme VRUBLEVSKA (République socialiste soviétique d'Ukraine) [*interprétation du russe*] : De cette tribune, les représentants de nombreux pays du monde ont énoncé une vérité très claire, très simple, mais très profonde, à savoir que l'avenir de l'humanité repose sur leurs enfants.

169. Toutes les forces progressistes éprises de paix ont un intérêt vital à faire en sorte que la génération suivante, qui constitue le tiers de la population de la planète, franchisse le seuil du XXI<sup>e</sup> siècle en vivant une vie plus riche

spirituellement, plus heureuse et bénéficiant de conditions de paix durables.

170. L'"humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même", voilà ce qui est dit dans le préambule de la Déclaration des droits de l'enfant, adoptée le 20 novembre 1959 par l'Assemblée générale.

171. Toutefois, bien que 20 années se soient écoulées depuis l'adoption de la Déclaration, de nombreux pays n'en observent pas encore les principes fondamentaux. C'est ce que démontrent les chiffres éloquentes qui ont été cités ici et qui ne peuvent que susciter l'inquiétude. Des millions et des millions d'enfants ne connaissent pas le monde insouciant et joyeux de l'enfance. Dans de nombreux pays, leur sort est de plus tragiques.

172. Selon les statistiques émanant du FISE, plus de 500 millions d'enfants – c'est-à-dire un enfant sur trois, dans le monde – vivent dans le besoin et la pauvreté. Dans les pays en développement, qui subissent le difficile héritage de nombreuses années de domination coloniale, un enfant sur cinq meurt avant d'avoir atteint l'âge de 5 ans, avant d'avoir connu la joie de vivre.

173. Il est honteux qu'au XX<sup>e</sup> siècle puisse encore exister une exploitation aussi cruelle; dans de nombreux pays du monde capitaliste, le travail des enfants constitue une source de profits énormes pour les monopoles.

174. Selon l'OIT, plus de 50 millions d'enfants sont obligés de gagner leur vie; les enfants de 10 à 14 ans représentent 4 p. 100 de la main-d'œuvre. C'est pourquoi les autorités se bornent à fermer les yeux sur les violations des lois apportant des limitations au travail des enfants. A l'issue de leur scolarité, beaucoup de ces enfants deviennent des chômeurs.

175. La Conférence mondiale sur les questions des premiers secours, qui s'est déroulée récemment à Alma-Ata, a attiré l'attention une fois de plus sur le fait que dans de nombreux pays on n'applique pas même les règles sanitaires les plus élémentaires concernant les enfants. Selon l'OMS, à l'heure actuelle, seulement 20 p. 100 des jeunes enfants, que ce soit en zone urbaine ou rurale, ont accès aux soins médicaux.

176. Le principe 7 de la Déclaration des droits de l'enfant déclare que : "L'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins aux niveaux élémentaires...". Mais, quelle est la situation de fait dans ce domaine ? Ces dispositions de la Déclaration sont-elles appliquées dans tous les pays ? Les faits démontrent que c'est l'inverse qui est vrai. Selon le FISE, près de la moitié des 350 millions d'enfants à l'âge scolaire ne vont pas à l'école, bien que dans de nombreux pays des efforts soient faits pour que tous les enfants soient scolarisés. L'avis de l'UNESCO est qu'en 1985, 135 millions d'enfants environ n'auront jamais franchi le seuil de l'école.

177. Dans les pays capitalistes développés, les moyens d'information de masse ont un effet des plus néfastes sur l'esprit et le cœur des jeunes, en propageant la violence, le sadisme et la pornographie, qui détruisent les idéaux de bonté et d'humanisme. On peut dire qu'on assiste dans ces pays à une déshumanisation croissante de la société. La criminalité enfantine augmente, tout comme la pratique de

la drogue, ou la prostitution et le vagabondage. Cela n'est aucunement conforme à ce qui est proclamé au principe 10 de la Déclaration des droits de l'enfant, à savoir que :

“Il doit être élevé dans un esprit de compréhension, de tolérance, d'amitié entre les peuples, de paix et de fraternité universelle, et dans le sentiment qu'il lui appartient de consacrer son énergie et ses talents au service de ses semblables.”

178. Comme nous pouvons le constater, il y a malheureusement encore dans le monde de nombreux enfants qui ne reçoivent pas les soins qui leur sont dus. C'est pourquoi la délégation de la RSS d'Ukraine estime qu'il a été très opportun que la trente et unième session de l'Assemblée générale déclare cette année Année internationale de l'enfant. A l'époque, notre délégation a appuyé la résolution 31/169, proclamant cette année Année internationale de l'enfant, et nous considérons que nous trouvons là l'occasion d'attirer une fois de plus l'attention des gouvernements et des larges secteurs de l'opinion publique intéressés sur l'un des problèmes sociaux les plus aigus dans le monde d'aujourd'hui, à savoir comment améliorer le statut de l'enfant.

179. Nous sommes convaincus que l'avenir des enfants ne pourra être assuré que si les gouvernements prennent les mesures nécessaires dans le domaine économique et social. Les lois qui sont actuellement en vigueur, les constitutions et les mesures visant à les mettre en œuvre en sont la meilleure preuve, dans les pays où existe un système socialiste. Comme l'a dit dans son intervention, en février de cette année, la représentante spéciale du Secrétaire général pour les questions ayant trait à l'Année internationale de l'enfant, Mme Estefanía Aldaba-Lim, dans les pays socialistes, “la politique nationale accorde la priorité la plus haute aux enfants, non seulement en théorie mais aussi en pratique”. Elle a également déclaré que tous nos pays ont des raisons d'être fiers de la “participation exemplaire” des gouvernements à la célébration de l'Année internationale de l'enfant.

180. En RSS d'Ukraine, l'éducation des enfants et le souci de leur développement physique et moral sont devenus l'un des objectifs majeurs du gouvernement. Cela est dit d'ailleurs dans nos lois fondamentales et s'est trouvé confirmé dans la Constitution de la République.

181. Nos préoccupations pour l'enfant comportent maints aspects. Elles s'étendent à une large gamme de problèmes relatifs à l'amélioration du bien-être matériel des peuples, au développement du système d'éducation, à l'amélioration de la manière d'élever les enfants et les jeunes et à l'élaboration d'un ensemble de données de santé morale de la population, qui représentent ceux qui édifient le communisme de manière active.

182. Le Presidium du Soviet suprême de la République a adopté une disposition spéciale sur la célébration, en RSS d'Ukraine, de l'Année internationale de l'enfant et a également créé un comité pour célébrer en RSS d'Ukraine l'Année internationale de l'enfant. Ce comité est présidé par le Premier Vice-Président du Conseil des ministres de la RSS d'Ukraine, Grigori Vashchenko. Un rapport national de la RSS d'Ukraine a été présenté sur les mesures prises dans notre pays, pour célébrer l'Année internationale, et ce

document a été présenté par la Commission auprès du secrétariat de l'Année; il donne d'une manière assez complète une idée de ce qui a été fait par la RSS d'Ukraine pour assurer une enfance heureuse à des millions d'enfants ukrainiens. Je voudrais mentionner seulement quelques points émanant de ce rapport.

183. En RSS d'Ukraine, nous nous sommes occupés du problème de l'instruction complète et obligatoire, qui assure le développement des écoles d'enseignement général et des établissements d'orientation professionnelle, et de l'expansion considérable de toute la gamme des établissements d'enseignement général. Je tiens à souligner à cet égard que l'éducation dans notre pays est assurée gratuitement à tous les niveaux.

184. Le Gouvernement soviétique se préoccupe tout particulièrement de l'enseignement préscolaire des enfants. Les établissements préscolaires travaillent en coopération très étroite avec la famille et s'efforcent d'assurer le développement harmonieux de l'enfant, en prenant soin de sa santé et en le préparant à la vie scolaire. Ces institutions permettent également aux jeunes mères de prendre une part active à la vie sociale et productive de la République.

185. Pour la seule année 1978, on comptait dans les crèches et les jardins d'enfants 50 p. 100 environ d'enfants d'âge préscolaire. Grâce aux moyens dont on a disposé, l'enfant n'a pas constitué un fardeau financier pour le budget de la famille, parce que la plus grande partie des dépenses occasionnées par ces centres a été payée par l'Etat.

186. Le Gouvernement de notre république a augmenté ces dernières années de dizaines de millions de roubles le budget destiné aux mesures complémentaires prises en faveur des soins maternels, des soins sanitaires et de l'éducation des enfants.

187. Nous avons créé un réseau extrêmement vaste d'établissements gratuits de médecine préventive, y compris des centres de consultations pour les femmes, des maternités, des cliniques pour les enfants et des centres préventifs et de soins pour les enfants. Toutes les femmes qui travaillent reçoivent une allocation au cours de leur grossesse et à la naissance de leur enfant; en outre, toutes les femmes reçoivent une aide médicale nécessaire avant et après la naissance.

188. Nous disposons, à l'heure actuelle, d'environ 25 000 pédiatres et obstétriciens. Les soins de maternité et les soins à l'enfance sont la responsabilité de 14 institutions médicales, 4 instituts de recherche scientifique et 80 chaires universitaires.

189. Des centres de soins infantiles sont situés dans les endroits les plus pittoresques de notre république, comme les camps de pionniers et les sanatoriums, dont le fonctionnement est assuré par l'Etat. Les enfants voyagent gratuitement et, en fait, tous les enfants d'âge scolaire ont la possibilité d'aller dans ces centres pendant les vacances.

190. Les établissements qui ne font pas partie du système scolaire voient leur nombre s'accroître sans cesse. On en compte aujourd'hui 1 700. Dans les maisons de pionniers et d'enfants, dans les centres techniques, touristiques et sportifs, nous avons des dizaines de clubs de toutes sortes



qui offrent aux enfants la possibilité d'utiliser leurs loisirs de manière utile.

191. Ces explications montrent toute l'importance que nous accordons aux soins que nous consacrons aux enfants de notre pays. Dans une intervention faite le 15 février de cette année devant ses électeurs, le Premier Secrétaire du Comité central du parti communiste de la RSS d'Ukraine, Vladimir Shcherbitsky, a souligné que :

“le monde du socialisme donnait un exemple de soins à l'enfant, de son éducation, de son développement harmonieux, selon le principe combien noble que tout le meilleur doit aller aux enfants. Nous sommes fiers de ce que nous avons réalisé ainsi dans le cadre soviétique.”

192. La discussion de cette question à la présente session de l'Assemblée générale a montré qu'en de nombreux pays des travaux se poursuivent pour améliorer la condition des enfants et que ces activités sont menées également dans le cadre du FISE. Cependant, il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire pour que l'humanité puisse donner une vie décente aux générations à venir, auxquelles il convient avant tout d'assurer la paix et le droit à la vie.

193. Le seul moyen d'y parvenir est de mettre fin à la course aux armements et d'interdire toutes les armes de destruction massive. De nombreux problèmes pressants de l'humanité, et avant tout de l'enfance, seraient résolus si on procédait au désarmement général que préconisent l'URSS et les autres pays socialistes et nous devons faire en sorte que cela devienne réalité.

194. Combien d'écoles, combien d'hôpitaux pourrait-on construire, combien d'enfants pourraient être nourris normalement, combien pourraient recevoir une bonne éducation avec les milliards de dollars qui sont consacrés chaque année à la fabrication d'armes de guerre.

195. De nombreux documents publiés ici même, à l'Organisation des Nations Unies, indiquent que les conséquences de la politique raciste, colonialiste et d'*apartheid* en Afrique australe et dans d'autres parties du monde font souffrir avant tout les femmes et les enfants. Il est certain que les enfants souffrent des violations brutales et continues des droits de l'homme auxquelles se livrent les régimes fascistes et dictatoriaux.

196. L'impérialisme mondial, la réaction, les milieux militaristes et agressifs créent des foyers de tension et des conflits militaires. Comme on peut le lire dans le rapport du Directeur général du FISE, “les victimes innocentes de ces conflits sont toujours les femmes sans défense et surtout les enfants, même s'ils ne sont pas à la pointe du combat”.

197. Au festival international qui s'est tenu récemment au fameux camp de pionniers Artek, en Crimée, et auquel ont participé des enfants appartenant à 108 pays du monde, un appel a été adressé à tous les peuples de la terre :

“Faites tout ce que vous pouvez pour qu'il n'y ait plus jamais de bombes, nulle part; pour que tous les enfants puissent aller à l'école; pour qu'ils ne souffrent plus jamais de la faim et de la pauvreté; pour qu'on ne les chasse plus jamais de chez eux, loin de leur famille et qu'ils perdent leur enfance; pour que le monde devienne meilleur et plus juste.”

198. Chacun de nous doit œuvrer pour que se réalisent ces rêves et ces espoirs de la nouvelle génération. C'est pourquoi notre délégation appuie sans réserve les propositions de la République populaire de Pologne, tendant à présenter un projet de convention sur les droits de l'enfant<sup>4</sup>. Nous espérons que cet important document juridique international sera adopté sans délai.

199. Selon mon pays, ce que peut faire de mieux l'Organisation des Nations Unies en cette année internationale de l'enfant, c'est d'intensifier la lutte pour renforcer la paix et la sécurité des peuples, pour prendre un pas en avant décisif vers le désarmement, pour consolider et intensifier la détente internationale, pour adopter des mesures décisives qui élimineront les vestiges du colonialisme, du racisme et de toutes les formes de discrimination raciale. Nous espérons qu'il sera tenu compte de toutes ces mesures dans la résolution que nous devons adopter à ce sujet.

200. Mme SOW (Guinée) : C'est un plaisir pour la délégation du Parti-Etat de Guinée de s'adresser à cette séance plénière de la trente-quatrième session de l'Assemblée générale, pour exposer son point de vue sur une question aussi importante que celle du devenir de l'enfant.

201. En effet, ce sujet n'est pas nouveau pour le peuple guinéen, qui en avait fait sa préoccupation centrale avant même que l'Assemblée générale n'adopte, en 1959, la Déclaration des droits de l'enfant [*résolution 1386 (XIV)*]. Le principe 1 de ce document stipulait entre autres que :

“Ces droits doivent être reconnus à tous les enfants sans exception aucune et, sans distinction ou discrimination fondées sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance, ou sur toute autre situation, que celle-ci s'applique à l'enfant lui-même ou à sa famille.”

202. Il aura fallu 17 ans pour que la trente-et-unième session de l'Assemblée générale, par sa résolution 31/169, en date du 21 décembre 1976, proclamât l'année 1979, Année internationale de l'enfant.

203. Par l'adoption de cette résolution, la communauté internationale se faisait alors l'obligation de garantir, de renforcer et d'accélérer l'application des droits de l'enfant reconnus par la Déclaration de 1959.

204. La République populaire révolutionnaire de Guinée, qui a fait des problèmes de l'enfant et de la mère son souci permanent, a accueilli avec grande satisfaction cette décision de l'Organisation des Nations Unies.

205. Ainsi, l'Année internationale de l'enfant a trouvé le peuple de Guinée déjà mobilisé autour d'objectifs tendant à améliorer la situation des enfants. Parmi ces mesures, nous citerons : la réforme de l'enseignement lui conférant un caractère mixte, gratuit, populaire et obligatoire; celle de la santé donnant priorité à l'hygiène du milieu, à la création de centres de santé maternelle et infantile, à la croissance et au développement des enfants; la transformation de cer-

<sup>4</sup> Documents officiels du Conseil économique et social, 1978, Supplément No 4, chap. XXVI, sect. A, résolution 20 (XXXIV), annexe.

taines de nos structures sociales ayant conduit à l'émancipation de la femme qui est, par essence, l'âme du foyer.

206. Dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, comme l'a si bien déclaré à cette tribune notre ministre des affaires extérieures et de la coopération, chef de la délégation guinéenne [29<sup>e</sup> séance], il a été institué en République populaire révolutionnaire de Guinée, dès 1978, une commission nationale préparatoire, sous la présidence de la camarade Andrée Touré, épouse du chef de l'Etat. Cette commission, devenue institution permanente, fonctionne avec la collaboration effective du Ministère des affaires sociales, du Ministère de la santé, du Ministère de l'information, du Ministère de la justice, du Ministère de l'enseignement préuniversitaire et alphabétisation, du Ministère du travail, du Comité national de la jeunesse, du Comité national des travailleurs et du Comité national des femmes, Union révolutionnaire des femmes de Guinée. Au niveau de chacune des 34 régions administratives de la nation fonctionne une sous-commission de cette commission nationale.

207. En vue de répondre aux objectifs qu'elle s'est assignés, la Commission nationale a élaboré un programme général dont les points essentiels portent sur : l'élaboration et l'impression de livres de contes et légendes pour enfants; la rédaction d'un code de protection pour enfants; l'aménagement et la création de parcs de loisirs; l'émission d'un timbre-poste commémoratif; la diffusion des programmes radiophoniques et télévisés à l'intention des enfants; la rédaction et l'impression de brochures destinées aux parents et aux éducateurs sur l'hygiène et la nutrition des enfants; la réalisation de films éducatifs pour enfants; l'aménagement et la création de garderies d'enfants; l'édification d'instituts de santé; l'organisation d'une kermesse, d'expositions d'œuvres d'enfants, d'un séminaire national consacré à la jeunesse face aux problèmes de la sexualité, de la délinquance juvénile sur laquelle des pièces de théâtre ont été présentées, de la responsabilité des parents dans l'éducation des enfants et du rôle des organismes du Parti-Etat de Guinée.

208. En plus de ce programme national, la République populaire révolutionnaire de Guinée a abrité, les 21 et 22 mars 1979, la réunion de travail du quatrième groupe de l'Année internationale de l'enfant. Les résultats de cette rencontre qui a eu pour thème "l'aide aux enfants handicapés, aux orphelins et aux enfants abandonnés" ont contribué à la réussite de la Conférence internationale de Moscou, qui a connu la participation effective de la camarade Andrée Touré, présidente de la Commission nationale.

209. Ces efforts, pour être couronnés de succès, doivent trouver leur prolongement sur le plan régional et international.

210. A ce titre, la délégation guinéenne se réjouit de l'adoption par la seizième session ordinaire de la Conférence

des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, tenue à Monrovia du 17 au 20 juillet 1979, de la Déclaration sur les droits et le bien-être de l'enfant africain [voir A/34/552, p. 86 à 88], qui demande, entre autres, que les commissions nationales ou tous autres mécanismes créés à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, soient transformés en organismes permanents, et que les efforts en vue de l'application pratique de la Déclaration des droits de l'enfant adoptée en 1959 soient entrepris ou poursuivis.

211. Par ailleurs, la Déclaration lance un appel aux institutions spécialisées du système des Nations Unies, pour intensifier leur coopération et les encourage à poursuivre les activités qui ont des incidences positives sur la situation de l'enfant en Afrique. Cette déclaration recommande aux Etats Membres de revoir les éléments de l'héritage culturel et des pratiques qui sont préjudiciables à la croissance et au développement normal de l'enfant.

212. Le destin de l'enfant étant toujours solidaire de celui des parents et de la société dans laquelle il vit, toutes mesures visant à améliorer sa situation doit commencer par la qualification et des parents et de cette société.

213. C'est pourquoi, l'injustice dont sont victimes les parents des enfants de Soweto, en Afrique du Sud, en Palestine et dans tous les autres pays soumis à la domination étrangère, les destructions de centres hospitaliers, des écoles et des habitations par les forces du mal, les bombardements répétés au Sud-Liban, les milliers de familles sans abris et d'affamés à travers le monde sont de nature à compromettre dangereusement les efforts de la communauté internationale visant à assurer un devenir heureux à nos enfants.

214. L'inégalité qui caractérise les relations économiques, le chauvinisme, l'égoïsme dans les rapports humains, ainsi que toutes pratiques qui suscitent la haine sont à bannir, si nous voulons faire de notre société une société humaine et propice au plein épanouissement de nos enfants, responsables de demain.

215. Le responsable suprême de la révolution guinéenne, le président Ahmed Sékou Touré, nous enseigne que :

"La jeunesse représente l'avenir; et cet avenir, pour qu'il soit et demeure conforme aux exigences de la réalisation de nos profondes et légitimes aspirations, impose que les jeunes soient préparés au rôle qu'ils devront jouer plus tard dans le sens du progrès quand ils seront adultes."

216. C'est dire que la tâche est immense et permanente; mais, face à notre détermination unanime de réussir, rien n'est impossible.

*La séance est levée à 13 h 20.*